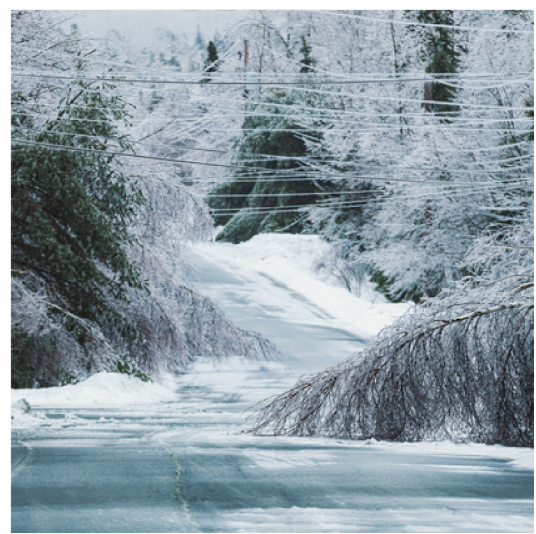




# Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

Bâtir un **Canada sécuritaire et résilient**





<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2022-mdtrm-rvw-snddrr-2015-2030/index-fr.aspx>

La présentation du Canada au Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes sur les progrès réalisés à l'échelle nationale dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Also available in English under the title: Canada's Midterm Review of the Implementation of the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030

Pour obtenir la permission de reproduire les documents de Sécurité publique Canada à des fins commerciales, ou pour obtenir de plus amples renseignements concernant les titulaires d'un droit d'auteur ou les restrictions connexes, veuillez communiquer avec :

Sécurité publique Canada, Communications  
269 avenue Laurier ouest  
Ottawa ON K1A 0P8  
Canada

[communications@ps-sp.gc.ca](mailto:communications@ps-sp.gc.ca)

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par les ministres de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2022.

Numéro de catalogue : PS9-26/2022F-PDF

ISBN: 978-0-660-45731-4

# Table des matières

Message du ministre de la Protection civile.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>1. Méthodologie et processus .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Points saillants et Introduction .....</b>	<b>6</b>
Jalons internationaux .....	7
Jalons canadiens .....	7
<b>3. Examen rétrospectif.....</b>	<b>9</b>
3.1 Évolutions du contexte et nouveaux enjeux – Rétrospective 2015-2022 .....	9
3.2 Progrès en d'évaluation des risques, d'information et de compréhension .....	13
Évaluation des risques .....	13
Changements climatiques.....	16
Alerte publique et alerte précoce.....	19
3.3 Progrès en matière de gouvernance et de gestion des risques.....	21
Initiatives internationales en matière de genre.....	22
Initiatives internationales en matière de sûreté nucléaire .....	22
Initiatives nationales.....	23
3.4 Progrès de l'investissement dans la réduction des risques et la résilience .....	24
Initiatives internationales en matière de réduction des risques et de résilience.....	24
Initiatives nationales en matière de réduction des risques et de résilience...	30
3.5 Progrès en matière de préparation aux catastrophes, d'intervention et de reconstruction en mieux.....	34
Préparation.....	34
Réponse .....	36
Reconstruire en mieux .....	38
3.6 Collaboration, partenariat et coopération au niveau national et international .....	40

<b>4. Examen prospectif et engagements.....</b>	<b>42</b>
4.1 Engagements pour la réalisation du résultat et de l'objectif du Cadre de Sendai .....	43
4.2 Progrès en d'évaluation des risques, d'information et de compréhension .....	44
4.3 Progrès en matière de gouvernance et de gestion des risques.....	47
4.4 Progrès de l'investissement dans la réduction des risques et la résilience .....	48
Obligations internationales.....	48
Obligations nationales .....	50
4.5 Collaboration internationale, partenariat et coopération.....	51

# Message du ministre de la Protection civile

Au nom du gouvernement du Canada, je suis heureux de présenter l'examen de mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe est d'être l'un des 187 signataires du Cadre de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui prévoit des mesures concrètes pour protéger la société contre le risque de catastrophe.

Alors que la fréquence et la gravité des catastrophes ne cessent d'augmenter, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de mettre en œuvre des principes du Cadre de Sendai. Nous restons déterminés à soutenir la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques au Canada et dans le monde entier, et nous nous engageons à réaliser les quatre priorités d'action du Cadre de Sendai.

En mai dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer des partenaires à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et de discuter de nos progrès dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai. Le Canada continue d'adopter une approche collaborative et pansociétale de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques. Le gouvernement du Canada reconnaît les liens entre les changements climatiques, le risque de catastrophe et le développement durable, et comprend l'importance de travailler avec des partenaires, y compris les gouvernements, les intervenants et les peuples autochtones, pour renforcer les capacités du Canada à prévenir et à atténuer les catastrophes, à s'y préparer et à s'en remettre.

Le Canada fait officiellement progresser le Cadre de Sendai dans le cadre de la Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience, qui contribue à améliorer notre compréhension des risques de catastrophe, à renforcer nos mécanismes de gouvernance et à recueillir des données probantes pour les investissements ciblés dans la réduction des risques de catastrophe. Élaborée en collaboration avec les provinces et les territoires, la Stratégie aide à améliorer la préparation aux catastrophes afin d'atténuer les répercussions et de nous donner les moyens d'intervenir plus efficacement tandis qu'on effectue la transition du risque à la résilience.

Nous mettons également en œuvre un certain nombre d'initiatives, dont le Profil national des risques et le lancement de la première Stratégie nationale d'adaptation, qui vise à améliorer la collaboration et la gouvernance de l'ensemble de la société afin de renforcer la résilience et d'améliorer la compréhension des risques de catastrophe dans tous les secteurs de la société.

Afin de maintenir une position solide de préparation face à des catastrophes naturelles et des événements météorologiques extrêmes plus fréquents, nous avons investi dans des organisations non gouvernementales nationales, ce qui leur a permis

de recruter, de former et de bâtir leurs équipes d'intervention et de se mobiliser rapidement pour fournir une aide aux Canadiens en cas de besoin, y compris en cas d'urgence à grande échelle.

Le Canada est déterminé à travailler en partenariat avec les communautés autochtones et à intégrer les connaissances autochtones traditionnelles dans ses efforts de gestion et d'intervention d'urgence. Notre gouvernement reconnaît que lorsque nous comprenons, respectons et exploitons ce savoir traditionnel, qui provient des gens qui gèrent et atténuent les catastrophes depuis des millénaires, tout le monde en bénéficie, et nous sommes plus forts pour cela.

Alors que nous arrivons à mi-chemin du cycle de vie du Cadre, nous reconnaissons les progrès importants réalisés en matière de préparation aux situations d'urgence, d'atténuation, d'intervention et de rétablissement à l'échelle nationale. Cependant, il y a encore beaucoup de travail à faire aux niveaux local, régional et national. En s'appuyant sur les bases solides établies au cours des sept dernières années, le Canada s'est engagé à adopter une approche inclusive et pansociétale visant à renforcer la résilience et à réduire efficacement les risques de catastrophe.

**L'honorable Bill Blair**, C.P., C.O.M., député.  
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada  
et ministre de la Protection civile



# 1. Méthodologie et processus

La présentation du Canada au Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes sur les progrès réalisés à l'échelle nationale dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe a été élaborée sous forme de rapport pangouvernemental. Celui-ci fait notamment état des contributions des ministères et organismes de l'ensemble du gouvernement du Canada. La coordination était dirigée par Sécurité publique Canada (SP) par l'entremise de son Secteur de la Gestion des urgences et des programmes.

Pour préparer l'examen à mi-parcours du Canada, SP a collaboré avec les ministères et organismes fédéraux afin de créer un inventaire des programmes et des initiatives fédéraux qui ont fait progresser la mise en œuvre des quatre domaines prioritaires du Cadre de Sendai ou visent à le faire. Le présent rapport présente donc la structure et l'objet de ces initiatives, cerne les résultats escomptés, cherche à démontrer les progrès réalisés à l'égard des indicateurs du Cadre de Sendai et décrit les défis et les possibilités relatifs à leur mise en œuvre. Ainsi, en ce sens, il ne constitue pas un résumé ou un examen des initiatives menées aux échelles locale et régionale par les gouvernements autochtones, municipaux, provinciaux et territoriaux et les organisations non gouvernementales. Il vise plutôt à donner à nos partenaires internationaux un aperçu stratégique de la façon dont le gouvernement du Canada et ses partenaires de l'ensemble de la société collaborent à la réduction des risques de catastrophe partout au Canada et ailleurs dans le monde.



## 2. Points saillants et Introduction

Le Canada est l'un des 187 signataires du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), un accord international non contraignant adopté lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe à Sendai, au Japon, le 18 mars 2015.

Comme les catastrophes continuent de gagner en fréquence et en gravité, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de poursuivre la mise en œuvre les principes du Cadre de Sendai. Le gouvernement du Canada continuera de faire preuve de détermination dans ses efforts visant à appuyer la réduction des risques de catastrophe au Canada et ailleurs dans le monde. Il est résolu à réaliser les quatre priorités d'action du Cadre d'action de Sendai, à savoir :

1. comprendre les risques de catastrophe;
2. renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour gérer les risques de catastrophe;
3. investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience et
4. améliorer la préparation aux catastrophes en vue d'une intervention efficace et de « reconstruire en mieux » en matière de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction.

Cette année marque le milieu du cycle de vie du Cadre et offre aux États signataires une occasion de souligner les progrès et les réalisations en matière de préparation, d'atténuation, d'intervention et de rétablissement à l'échelle nationale de 2015 à 2022. Il s'agit également d'une occasion de démontrer les interdépendances inhérentes entre la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et les ODD, comme le souligne le récent **Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe 2022**<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.undrr.org/gar2022-our-world-risk> (disponible en anglais seulement)



## Jalons internationaux

Tout en faisant progresser les priorités du Cadre de Sendai, le gouvernement du Canada a lié de nouvelles initiatives internationales de réduction des risques de catastrophe à des engagements mondiaux plus vastes, y compris [l'Accord de Paris sur les changements climatiques](#)<sup>2</sup> et les [Objectifs de développement durable](#)<sup>3</sup>. Ce faisant, le gouvernement du Canada a collaboré avec des institutions multilatérales et des partenaires internationaux pour appuyer une vaste gamme d'activités de réduction des risques de catastrophe partout dans le monde et pour fournir une aide humanitaire internationale en réponse à des urgences complexes et prolongées et à des catastrophes naturelles. Tout au long du présent rapport, diverses initiatives internationales de réduction des risques de catastrophe seront présentées, y compris des contributions financières importantes à l'appui de celles-ci :

- Fonds vert pour le climat;
- Fonds pour l'environnement mondial;
- Programme de gestion intégrée des risques de catastrophes (Banque asiatique de développement);
- Mutuelle panafricaine de gestion des risques;
- Agence de gestion des urgences en cas de catastrophe dans les Caraïbes;
- Systèmes d'alerte précoce face aux risques posés par le climat (Organisation météorologique mondiale).

## Jalons canadiens

Le gouvernement du Canada travaille à maintenir un dialogue continu et une participation active avec les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires autochtones afin de prendre des mesures vigoureuses pour se préparer aux urgences futures, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes causés par les changements climatiques, en mettant l'accent sur les efforts proactifs de prévention et d'atténuation et en assurant des capacités robustes d'intervention et de rétablissement. Parallèlement, le gouvernement du Canada est déterminé à assurer la transparence de la prise de décisions et à faire progresser la réconciliation avec les partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits en appuyant des initiatives communautaires fondées sur la collaboration qui renforcent la gouvernance et la

---

<sup>2</sup> <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

<sup>3</sup> <https://sdgs.un.org/fr/goals> (disponible en anglais seulement)

prestation de services aux Autochtones en ce qui concerne la préparation aux situations d'urgence, la gestion de celles-ci et le rétablissement après celles-ci.

Au Canada, la gestion des urgences et la réduction des risques de catastrophe sont une responsabilité partagée dans tous les secteurs de la société. Le gouvernement du Canada peut déployer des ressources fédérales et exercer un leadership à l'échelle nationale et internationale en matière de réduction des risques de catastrophe, mais les activités locales et régionales sont principalement dirigées par les provinces et les territoires. Afin d'encourager la réalisation de progrès à l'égard des quatre priorités d'action du Cadre d'action de Sendai, le gouvernement du Canada a collaboré ouvertement avec ses partenaires de l'ensemble de la société, y compris les gouvernements locaux et régionaux, pour encourager la mise en œuvre de nouvelles initiatives de réduction des risques de catastrophe. Tout au long du présent rapport, diverses initiatives nationales de réduction des risques de catastrophe seront présentées, y compris les jalons importants suivants :

- Partenariat canadien pour l'agriculture;
- Stratégie canadienne en matière de feux de forêt renouvelée;
- Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada.
- Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience;
- Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles et Plan d'action sur les infrastructures essentielles;
- Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques;
- La publication prochaine de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada.



## 3. Examen rétrospectif

### 3.1 Évolutions du contexte et nouveaux enjeux – Rétrospective 2015-2022

Depuis 2015, les paysages matériels et sociaux du Canada ont continué d'évoluer en raison des répercussions des dangers et des catastrophes d'origine naturelle et anthropique. Pour relever ces nouveaux défis, le gouvernement du Canada s'est employé à renouveler l'approche du Canada en matière de changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe en signant l'Accord de Paris de 2016 et en mettant en œuvre le Cadre de Sendai.

Pendant la mise en œuvre de ces deux cadres, le Canada a dû relever de nombreux défis en raison de la fréquence et de la gravité croissantes des catastrophes. En effet, au cours de la dernière décennie, le Canada a connu certaines des années les plus coûteuses en raison des pertes causées par des catastrophes ayant touché le Canada. Les pertes causées par les catastrophes devraient continuer d'augmenter dans un avenir prévisible, en partie en raison des changements climatiques, dont les répercussions se font déjà sentir partout au Canada. En effet, les changements climatiques augmentent la fréquence et l'intensité des dangers comme les inondations, les feux de forêt, les sécheresses, la chaleur extrême, les tempêtes tropicales, l'érosion côtière et, dans le Nord du Canada, ils aggravent les dommages causés aux routes de glace saisonnières et accélèrent la fonte du pergélisol. Ces dangers présentent des risques importants pour les collectivités, la santé et le bien-être individuels, l'économie et l'environnement naturel.

En mai 2016, des feux de forêt ont éclaté dans le Nord de l'Alberta. Ce fut la catastrophe la plus coûteuse de l'histoire du Canada. La ville de Fort McMurray a été touchée par une série de feux de forêt ravageurs qui ont balayé la municipalité régionale de Wood Buffalo. Au total, les feux de forêt à Fort McMurray ont brûlé une superficie d'environ 579 767 hectares de terres, entraînant l'évacuation de plus de

90 000 personnes et la destruction de 2 400 maisons et entreprises, en plus d'endommager 530 autres structures. Au plus fort des feux, plus de 2 000 pompiers combattaient quotidiennement les incendies, notamment en utilisant des hélicoptères et des bombardiers à eau. De plus, le Canada a reçu l'aide de 200 pompiers des États-Unis, 60 du Mexique et 298 de l'Afrique du Sud.

Par cette expérience tragique, le Canada a appris à faire évoluer sa réflexion sur la reprise après sinistre et à rationaliser sa capacité de coordonner les efforts d'intervention à grande échelle entre les partenaires municipaux, provinciaux, fédéraux et internationaux. De plus, les leçons tirées des feux de forêt à Fort McMurray ont également poussé les dirigeants du Canada à faire de nouveaux progrès dans la coordination de la gestion des urgences et de la réduction des risques de catastrophe par la publication de la troisième édition du **Cadre de sécurité civile pour le Canada** en mai 2017. Dans cette démarche, le Canada a été en mesure d'intégrer une approche tous risques à la gestion des urgences et a renforcé les mécanismes de gouvernance intergouvernementale qui ont mené à une plus grande mobilisation de la société sur le plan de la résilience.

En se dotant d'un cadre de sécurité civile modernisé, le gouvernement du Canada cherchait de nouvelles façons d'accélérer les mesures prises par l'ensemble de la société pour réduire les risques de catastrophe. En 2019, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences ont approuvé la **Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience**. Pour élaborer cette stratégie pour le Canada, les partenaires de l'ensemble de la société ont utilisé les principes du Cadre de Sendai pour établir des priorités fédérales, provinciales et territoriales qui viseraient à renforcer la résilience de la société canadienne d'ici 2030. Par conséquent, la stratégie du Canada utilise les cinq secteurs d'activité prioritaires suivants pour mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer notre capacité nationale à prévenir et à atténuer les catastrophes, à nous y préparer, à intervenir et à nous rétablir en adoptant une approche tous risques :

1. Améliorer la collaboration et la gouvernance dans l'ensemble de la société afin d'accroître la résilience.
2. Mettre davantage l'accent sur la compréhension des risques de catastrophes dans tous les secteurs de la société.
3. Se consacrer davantage aux activités axées sur la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs conséquences dans l'ensemble de la société.

4. Améliorer les capacités et la collaboration en matière d'intervention en cas de catastrophe et stimuler le développement de nouvelles capacités.
5. Renforcer les efforts de rétablissement en reconstruisant mieux de manière à minimiser les répercussions de futures catastrophes.

Comme dans de nombreux pays, les changements climatiques ont continué d'accélérer la fréquence et la gravité des dangers et des catastrophes au Canada. Partout au Canada, les feux de forêt, les inondations et les canicules, ou une combinaison de ces phénomènes, sont devenus des occurrences régulières face auxquelles de nouveaux efforts sont requis pour soutenir la résilience de l'ensemble de la société. Par exemple, le 29 juin 2021, le village de Lytton, en Colombie-Britannique, a établi un record national de température de 49,6 °C lors d'une vague de chaleur qui a frappé l'Ouest canadien. Les températures extrêmes et les feux de forêt dans la région ont entraîné des malaises liés à la chaleur, des décès et le déplacement de milliers de personnes. À peine quelques mois plus tard, la même région a connu des précipitations jamais vues, certaines régions ayant reçu jusqu'à 250 mm de pluie en trois jours, ce qui a causé des inondations et des glissements de terrain entraînant de multiples décès, des évacuations, des dommages aux infrastructures essentielles et la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

La Base de données canadienne sur les catastrophes, qui fait le suivi des catastrophes importantes, a montré que le nombre annuel de catastrophes a augmenté de façon constante depuis les années 1970 et de façon marquée au cours de la dernière décennie. Au total, le Canada a connu plus de 200 catastrophes majeures entre 2008 et 2020. Le rythme rapide auquel ces événements se produisent dépasse souvent la capacité des collectivités à atténuer les catastrophes liées au climat, à s'y préparer, à y réagir et à s'en rétablir

Par conséquent, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont sollicité l'aide des Forces armées canadiennes (FAC) pour appuyer l'intervention en cas de catastrophe dans le cadre de **l'opération LENTUS**. Grâce à ce mécanisme, les FAC ont été en mesure de fournir un soutien aux administrations partout au Canada, y compris en ce qui concerne la logistique d'urgence et les services médicaux, dans leur réponse aux dangers d'origine naturelle. Malgré le succès de l'opération LENTUS pour ce qui est d'aider les Canadiens des régions urbaines et éloignées en période de besoin, l'utilisation croissante de ce mécanisme a également démontré qu'il faut poursuivre le travail pour promouvoir la résilience de l'ensemble de la société. Ces deux dernières années nous ont montré que les urgences d'envergure, comme une pandémie,

peuvent peser lourd sur nos ressources. Le gouvernement du Canada a investi dans l'expansion d'une **capacité d'effectif humanitaire non gouvernemental et d'intervention civile** qui renforcera l'état de préparation national et la capacité des acteurs de l'ensemble de la société en finançant des organisations non gouvernementales (ONG) pour qu'elles constituent et maintiennent une main-d'œuvre humanitaire qui peut assurer une capacité de pointe tous risques en réponse à des urgences à grande échelle.

Parallèlement, le gouvernement du Canada a répondu à la pandémie de COVID-19 depuis le début de 2020 en participant aux efforts dévoués et délibérés au Canada et dans le monde entier. Durant cette période, la résilience des institutions canadiennes a été mise à l'épreuve quant à leur capacité de prévenir des répercussions directes et indirectes, de les atténuer, d'intervenir et de se rétablir. Par exemple, dans les premiers mois de la pandémie, le gouvernement du Canada a utilisé divers mécanismes, y compris des mesures sanitaires et frontalières resserrées, pour assurer la sécurité des Canadiens et arrêter la propagation du virus à l'échelle mondiale. Bien que le Canada ait connu un succès précoce grâce à ces mesures, les défis liés à la chaîne d'approvisionnement, comme la disponibilité de fournitures médicales et la capacité de produire des vaccins de masse, ont également démontré des domaines dans lesquels le gouvernement fédéral cherchera à améliorer sa résilience alors qu'il se prépare à répondre aux futures pandémies.

La pandémie de COVID-19 a démontré à quel point le monde est interconnecté et l'importance d'intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques dans les efforts nationaux de prévention et d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

Au même moment, en novembre 2021, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a subi l'une des cyberattaques les plus coûteuses de l'histoire du Canada. Cette attaque par rançongiciel a touché sa régie de la santé la plus importante. Cette attaque a fait en sorte que les fournisseurs de soins de santé de la région la plus à l'est du Canada ont été incapables de soutenir des patients en raison de retards et de perturbations dans les traitements. Afin de s'assurer que le Canada demeure en bonne posture pour s'adapter aux cyberrisques et les combattre, le gouvernement du Canada demeurera déterminé à mettre en œuvre son **Plan d'action national sur la cybersécurité**, compte tenu de son importance pour renforcer la résilience de l'ensemble de la société.

En 2021, le premier ministre du Canada a nommé un nouveau **ministre de la Protection civile**, qui a pour mandat de renforcer tous les aspects du système de gestion des urgences du Canada au moyen d'une approche systémique, tous risques et à l'échelle de la société. Dans le cadre de l'exécution de ce mandat, le nouveau ministre de la Protection civile du Canada est chargé de travailler avec les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires autochtones afin de prendre des mesures vigoureuses pour se préparer aux urgences futures, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes causés par les changements climatiques, en mettant l'accent sur les efforts proactifs de prévention et d'atténuation et en assurant des capacités robustes d'intervention et de rétablissement. Tout en dirigeant ce travail, le gouvernement du Canada fait également progresser la réconciliation avec les partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits en s'appuyant sur des initiatives communautaires axées sur la collaboration qui honorent l'autodétermination et visent à renforcer la résilience.

### 3.2 Progrès en d'évaluation des risques, d'information et de compréhension

La gestion des urgences et la compréhension des risques de catastrophe représentent des efforts qui mobilisent l'ensemble de la société. Au Canada, ces responsabilités sont partagées entre tous les ordres de gouvernement. Reconnaisant cette réalité, le gouvernement du Canada fait progresser sa compréhension du risque de catastrophe de concert avec tous les ordres de gouvernement (provincial/territorial et municipal), les collectivités autochtones et les intervenants publics et privés.

#### **Évaluation des risques**

Un élément clé de l'édification d'un Canada plus fort et plus résilient consiste à donner aux citoyens les moyens de s'éduquer et à prendre des mesures pour atténuer les risques pour leur propriété et leur sécurité personnelle. Une **campagne de publicité nationale** a été élaborée et vise à éduquer et à informer un large éventail de Canadiens au sujet des risques auxquels ils pourraient être exposés dans leur région. Cette campagne de communication pluriannuelle vise à accroître l'état de préparation des Canadiens à intervenir en cas de catastrophe et d'urgence. Une démarche en ce sens contribuera non seulement à réduire les coûts financiers de l'intervention et du rétablissement en cas de catastrophe, mais aussi à accroître la résilience de toutes les personnes et de toutes les collectivités partout au Canada. La campagne la plus récente, qui s'est déroulée de janvier à mars 2022, était géociblée à l'échelle des

régions dans la mesure du possible. Elle comprenait une présence dans une diversité de médias, par exemple à la télévision, à la radio, sur les sites Web et les applications, dans les médias sociaux, ainsi que des efforts de marketing et de publicités dans des moteurs de recherche, y compris des bannières publicitaires numériques déclenchées selon la météo sur les sites Web liés à la météo.

Le gouvernement du Canada reconnaît également l'importance des données exhaustives sur les risques pour éclairer les évaluations des risques, soutenir un dialogue ouvert et inclusif, orienter la prise de décisions et atténuer les risques de catastrophe pour les Canadiens. Le budget de 2019 a investi dans l'établissement de modèles probabilistes afin de mieux cerner les risques posés par les tremblements de terre, les feux de forêt et les inondations. De même, le gouvernement du Canada, de concert avec ceux des provinces et des territoires, a mené des consultations à l'échelle de la société afin d'élaborer le **Profil de risque national (PRN)** tous risques du Canada. Le PRN est une évaluation nationale stratégique des risques de catastrophes et des capacités de réponse qui utilise des données scientifiques et les commentaires des intervenants pour évaluer des scénarios représentatifs, recueillir des données des participants ayant des connaissances et une expertise pertinentes et dresser un portrait prospectif du risque pour renforcer la résilience aux dangers d'origine naturelle et anthropique. Les données probantes et les commentaires des intervenants recueillis dans le cadre de l'initiative du PRN serviront à éclairer la prise de décisions et les investissements stratégiques aux fins de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience :

- La **première ronde** du PRN (2021-2022) a évalué les risques liés aux inondations, aux feux de forêt et aux tremblements de terre à l'échelle de la société, tandis que la **deuxième ronde** du PRN (2022-2023) évaluera un nouvel ensemble de risques à l'échelle de la société liés aux ouragans, aux vagues de chaleur et aux phénomènes météorologiques électromagnétiques dans l'espace.
- Dans le cadre de l'établissement du PRN, le gouvernement du Canada a mis à jour sa **méthodologie d'évaluation tous risques (ETR)** afin d'évaluer les répercussions et la probabilité d'occurrence de tous les dangers qui représentent une menace pour les Canadiens. La méthodologie évalue ces répercussions dans cinq catégories : les personnes, l'économie, l'environnement, le gouvernement et la fonction sociale, et tient compte des



facteurs de risque futurs, y compris les changements climatiques, la croissance démographique, l'urbanisation et l'aménagement de zones dangereuses.

- En plus d'évaluer les risques à l'aide de la méthodologie d'ETR, le PRN utilise une **méthodologie de planification fondée sur les capacités (PFC)** pour déterminer et mesurer les capacités nécessaires pour prévenir ou atténuer les répercussions des dangers, intervenir et se rétablir s'ils se concrétisent. Le PFC fournit un cadre commun pour mesurer, coordonner et mobiliser les ressources entre les administrations, met en évidence les lacunes existantes et oriente les investissements futurs.

Le gouvernement du Canada a établi un **Programme d'aide à la gestion des urgences** dont les modalités ont été modifiées récemment pour répondre à toutes les urgences sanitaires. Celui-ci fournit du financement aux collectivités des Premières Nations afin qu'elles puissent renforcer leur résilience, se préparer à tous les dangers et y réagir en utilisant les quatre piliers de la gestion des urgences que sont l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Dans le cadre de ce programme, des fonds sont distribués à des collectivités, à des organisations non gouvernementales, aux provinces et aux territoires pour appuyer la gestion des urgences dans les réserves. De plus, il travaille en étroite collaboration avec de nombreux ministères, organismes, gouvernements provinciaux et territoriaux et organisations autochtones nationales pour offrir des services de gestion des urgences de manière efficace.

En 2021, le gouvernement du Canada a établi son **Centre d'évaluation intégrée des risques**, qui servira de centre d'expertise national pour coordonner et surveiller l'évaluation des risques pour la santé publique. À cette fin, le Centre planifiera l'optimisation de la capacité du gouvernement à prévoir, à détecter et à évaluer les risques pour la santé des Canadiens dans l'immédiat (détection des signaux) et à long terme (prévision). Le Centre aspire à détecter les signaux intégrés des risques pour la santé publique et veillera à ce que les évaluations des risques soient communiquées aux dirigeants nationaux de façon régulière et en temps opportun afin d'appuyer la prise de décisions, de protéger les Canadiens et d'accroître la confiance du public.

## Changements climatiques

À mesure que le gouvernement du Canada a fait progresser la mise en œuvre des quatre domaines prioritaires du Cadre de Sendai, il a harmonisé ses efforts avec les engagements plus généraux en matière de changements climatiques, y compris l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable des Nations Unies sous l'égide du **Cadre 2016 pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**. Sous l'égide du Cadre pancanadien, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis en œuvre des programmes visant à mettre en commun les connaissances, à renforcer les capacités et à investir dans des initiatives d'adaptation sur le terrain.

La **Stratégie nationale d'adaptation** (SNA) du Canada, qui s'appuie sur le Cadre pancanadien, est en cours d'élaboration. Elle définira une vision commune pour un Canada résilient, établira des priorités en matière de collaboration et harmonisera les mesures collectives et individuelles pour une adaptation plus rapide, coordonnée, équitable, inclusive et systémique aux répercussions des changements climatiques. La SNA est élaborée en deux phases :

- À la phase I, le gouvernement du Canada a élaboré le cadre de la Stratégie, y compris les objectifs à long terme en matière de transformation et les objectifs à moyen terme, en collaboration avec des experts et en tenant compte des commentaires des provinces et des territoires, des organisations autochtones nationales, de divers représentants, du milieu universitaire et de la société civile.
- Au cours de la phase II, le gouvernement du Canada a sollicité les commentaires du grand public, de partenaires et d'experts sur des mesures précises mesurables et réalisables à prendre dans le cadre de la Stratégie.

Pour appuyer la SNA, cinq tables consultatives d'experts ont été convoquées, axées sur les thèmes suivants :

1. Santé et bien-être;
2. Infrastructure naturelle et bâtie résiliente;
3. Environnement naturel florissant;
4. Économie forte et résiliente;
5. Résilience et sécurité en cas de catastrophe.

Chaque table consultative est coprésidée par un ministère fédéral ainsi que par un partenaire ou un intervenant externe et comprend divers membres représentant les

peuples autochtones, les jeunes, les associations professionnelles, le secteur privé, les organismes environnementaux, le milieu universitaire, les experts en adaptation et d'autres. Les tables consultatives ont proposé des objectifs de transformation et des objectifs concrets pour chaque thème. Le travail de la Table consultative sur la résilience et la sécurité en cas de catastrophe a permis de veiller à ce que les objectifs liés à la préparation aux situations d'urgence, à l'atténuation des catastrophes, à la sécurité et à la réduction des risques de catastrophe soient bien intégrés à la SNA.

Afin de mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques auxquels fait face le Canada, le gouvernement du Canada a mis en œuvre une **évaluation selon l'Optique des changements climatiques**, laquelle est intégrée comme exigence horizontale applicable au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes et au Défi des villes intelligentes. Ainsi, l'Optique des changements climatiques a donné un aperçu significatif des répercussions climatiques de chaque projet et a encouragé les planificateurs de projet à maintenir la conformité aux objectifs fédéraux, provinciaux et territoriaux communs énoncés dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Essentiellement, l'Optique des changements climatiques s'applique aux promoteurs de projet et comporte deux volets : une évaluation de l'atténuation des gaz à effet de serre, qui mesure l'incidence prévue d'un projet d'infrastructure sur les émissions de gaz à effet de serre, et l'évaluation de la résilience aux changements climatiques, qui utilise une approche de gestion des risques pour prévoir et prévenir les perturbations ou les répercussions liées aux changements climatiques, y résister, et y réagir. En fin de compte, l'objectif est d'encourager le changement de comportement et la prise en compte des répercussions climatiques dans la planification des projets d'infrastructure afin d'appuyer l'engagement du gouvernement du Canada à réduire les émissions de GES du Canada de 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030.

- En 2017, le gouvernement du Canada a lancé l'initiative **Le Canada dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir**. Cette initiative de collaboration pluriannuelle produit une série de rapports faisant autorité qui mettent l'accent sur les causes des changements climatiques au Canada, comment ils se manifestent et sur la façon dont les Canadiens peuvent s'y adapter. Des centaines d'experts en la matière ont appuyé l'élaboration des rapports. Ils représentaient tous les ordres de

gouvernement, des organisations autochtones, le milieu universitaire, des groupes professionnels et non gouvernementaux et le secteur privé.

- Le **Centre canadien des services climatiques** a été créé en 2018 pour fournir de l'information et du soutien aux intervenants qui cherchent à comprendre et à réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques. Il est à la tête d'une approche pangouvernementale déployée en collaboration avec les provinces, les territoires et les experts en science du climat dans le but de fournir aux Canadiens des données, des renseignements et des outils crédibles, utiles et en temps opportun sur le climat pour qu'ils puissent prendre en compte les changements climatiques dans leurs décisions.
- **L'Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques** du Canada est une initiative quinquennale (2021-2026) qui vise à soutenir la résilience des infrastructures publiques aux changements climatiques en fournissant des codes du bâtiment améliorés et adaptés aux changements climatiques et en normalisant les documents d'orientation. Les domaines de recherche comprendront le transport en commun, les solutions axées sur la nature pour l'atténuation des inondations, les bâtiments, les routes, l'eau et les eaux usées, les ponts, l'îlot de chaleur urbain et l'orientation pour les collectivités nordiques, éloignées et autochtones. Cette initiative s'appuie sur le succès des travaux novateurs de 2016-2021 de **L'Initiative sur les immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base** afin d'intégrer la résilience aux changements climatiques dans la conception, les guides et les codes du bâtiment des bâtiments et des infrastructures.
- **Science du climat 2050 : faire progresser la science et le savoir sur les changements climatiques.** Cette publication a aidé les Canadiens à mieux comprendre l'étendue de la science des changements climatiques, ainsi que les besoins et les lacunes en matière de connaissances qui existent partout au Canada. Science du climat 2050 continuera d'accélérer la recherche dans des domaines clés qui permettront de réaliser des progrès vers un Canada résilient aux changements climatiques et carboneutre, d'orienter les investissements scientifiques et la planification de la recherche à l'échelle nationale, et de soutenir des initiatives stratégiques comme la Stratégie nationale d'adaptation du Canada et la Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité du Canada.

- Le **Programme de géoscience des changements climatiques** comprend des activités de surveillance, de modélisation et de recherche sur les répercussions géologiques des changements climatiques, en mettant l'accent sur les processus du pergélisol, les changements côtiers et la fonte des glaciers. Pour ce faire, le programme fournit de l'information et des données de pointe pour aider les intervenants à mieux comprendre comment la masse terrestre du Canada est touchée par les changements climatiques, pour appuyer la planification de l'utilisation des terres et le développement des infrastructures, et pour aider l'industrie et les collectivités à risque à s'adapter et à accroître leur résilience.
- Afin de protéger les Grands Lacs et les milieux humides côtiers du Canada, le gouvernement du Canada a mis sur pied une **Initiative de protection des Grands Lacs** pour relever les défis environnementaux les plus importants touchant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème et pour respecter les engagements pris en vertu de *l'Accord Canada–États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*. Cette initiative met l'accent sur huit domaines d'action prioritaires, y compris l'évaluation et la détermination des eaux littorales en péril, l'évaluation et l'amélioration de la résilience des milieux humides côtiers et la mobilisation des peuples autochtones pour régler les problèmes des Grands Lacs.

## **Alerte publique et alerte précoce**

Au Canada, le **Système national d'alertes au public** est une responsabilité partagée entre tous les ordres de gouvernement et les partenaires industriels du secteur privé. Par ce mécanisme d'alerte conjoint, le gouvernement fédéral dirige la collaboration avec tous les intervenants en matière d'alerte publique afin d'améliorer l'efficacité et la prestation continue des alertes d'urgence au Canada et avec les partenaires continentaux. Par exemple, le gouvernement du Canada appuie le **Réseau national sismologique canadien**, qui surveille l'exploitation et l'entretien continu d'un réseau pancanadien de capteurs sismiques pour la surveillance des événements sismiques au Canada. Ce réseau fournit des renseignements fiables et exploitables qui améliorent la prise de décisions et de mesures par les organismes gouvernementaux, les exploitants d'infrastructures, le public et les intervenants internationaux et améliorent les résultats lorsqu'un événement dangereux se produit.

Le gouvernement du Canada offre un **programme météorologique d'avertissement et de préparation** qui fournit des renseignements en temps réel avant et durant les

phénomènes météorologiques violents pour aider les fournisseurs locaux de services de gestion des urgences à se préparer et à intervenir en cas de catastrophe, et accroître la résilience nationale partout au pays. Depuis 2015, le **Service de géomatique d'urgence du Canada** a également fourni des produits de connaissance de la situation fondés sur des données obtenues par satellite aux responsables de la gestion des urgences du monde entier pour 27 catastrophes, y compris les inondations, les embâcles, les glissements de terrain et l'activité volcanique. L'imagerie satellitaire fournie par le Canada en vertu de la *Charte internationale sur les catastrophes* a directement appuyé la résilience aux catastrophes naturelles au pays et à l'étranger en éclairant les décisions contribuant à la résilience et à l'adaptation des collectivités et la capacité d'intervenir plus de manière plus efficace en cas de catastrophe grâce à une meilleure connaissance de la situation.

Afin d'améliorer la résilience des collectivités et des personnes aux épisodes de chaleur extrême, le Canada a mis au point son **Système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur**. Ce système aide les provinces à se préparer aux épisodes de chaleur extrême en misant sur la collaboration avec les collectivités pour élaborer des plans et des mesures d'intervention, et pour avertir les résidents des épisodes de chaleur potentiellement dangereux dans leurs collectivités au moyen des cinq principales activités suivantes : la mobilisation et l'engagement de la communauté, un protocole d'avertissement, des plans de communication, un plan d'intervention communautaire et un plan d'évaluation pour améliorer le système. Plus précisément, le gouvernement fédéral a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires pour adapter le système d'intervention aux besoins des collectivités rurales.

Dans le cadre d'activités de recherche, de surveillance et d'alertes liées aux géorisques, le gouvernement du Canada a établi le programme **Géoscience pour assurer la sécurité des Canadiens** afin de fournir des renseignements fiables, exacts et en temps opportun sur les dangers et les risques pour aider les décideurs à mieux comprendre les géorisques et à agir par rapport à ceux-ci. Ce programme aide tous les ordres de gouvernement (y compris les organisations gouvernementales internationales), le secteur privé et les organisations professionnelles à prévenir les catastrophes naturelles, à les atténuer, à s'y préparer, à intervenir et à s'en rétablir, notamment les tremblements de terre, les tsunamis, les glissements de terrain, l'activité volcanique et les phénomènes météorologiques spatiaux.

Pour s'assurer que le Canada dispose d'une solide capacité de surveillance nucléaire, le gouvernement du Canada maintient un **Centre national de données** qui contribue régulièrement aux travaux de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et appuie la réalisation des obligations du Canada en vertu du *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires* et de la *Loi de mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*. De plus, le gouvernement du Canada maintient également une capacité **d'intervention en cas d'urgence nucléaire**, qui comprend un réseau pancanadien de stations de surveillance des rayonnements en temps réel, ainsi qu'un équipement de surveillance des rayonnements mobile terrestre et aérien à déploiement rapide en mesure de détecter, de cartographier et de caractériser les rayonnements à la suite d'un incident nucléaire et radiologique. Les données du réseau sont accessibles au public en ligne et en temps réel, ce qui accroît la transparence des communications d'urgence.

Par ailleurs, l'une des priorités clés pour le Canada est d'aider les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés à s'adapter et à accroître leur résilience aux changements climatiques. De 2016 à 2022, le Canada a versé 10 millions de dollars canadiens à l'Organisation météorologique mondiale pour l'initiative des Systèmes d'alerte précoce face aux risques posés par le climat (CREWS). En soutenant la mise en place et le renforcement de systèmes d'alerte précoce, ces fonds ont contribué à renforcer la résilience aux phénomènes météorologiques et climatiques violents dans les pays les moins avancés de l'Asie du Sud-Est, des Caraïbes et du Pacifique Sud.

### 3.3 Progrès en matière de gouvernance et de gestion des risques

**Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il a la responsabilité de veiller à ce que la gestion proactive des risques de catastrophe soit intégrée à ses systèmes nationaux de gestion des urgences. Le respect du Canada pour la dignité humaine et son engagement à mobiliser et à protéger toutes les personnes, y compris les plus vulnérables, façonnent les initiatives nationales et internationales, conformément aux principes fondamentaux d'équité, d'ouverture et de transparence.**

## Initiatives internationales en matière de genre

Le gouvernement du Canada reconnaît que les femmes et les filles peuvent être de puissants agents de changement lorsqu'on leur donne accès à des ressources pour prévenir et atténuer les catastrophes. Le Canada reconnaît les vulnérabilités et les besoins différenciés des hommes et des femmes pour garantir des approches inclusives et adaptées à l'égard de l'égalité des sexes dans la conception des mécanismes et des politiques de réduction des risques de catastrophe. En fin de compte, le financement tenant compte des différences entre les sexes peut contribuer à mieux éclairer les décisions d'investissement et soutenir l'autonomisation économique des femmes. Les initiatives comprennent :

- Le gouvernement du Canada a versé 10 millions de dollars canadiens au **Integrated Disaster Risk Management Program (2013-2021)** de la Banque asiatique de développement, qui a contribué à obtenir des fonds de contrepartie de 656 millions de dollars américains pour des programmes qui améliorent la résilience et la capacité de gestion des risques de catastrophe aux Philippines, au Vietnam, au Cambodge et au Laos. Ce programme a fait progresser l'égalité entre les sexes en mettant en œuvre des projets axés sur le genre afin de renforcer la résilience des collectivités et d'assurer la participation des femmes aux activités de projet, tout en favorisant l'organisation d'un dialogue sur les politiques pour accroître la sensibilisation et obtenir un engagement de niveau pour faire progresser le rôle des femmes dans le renforcement de la résilience.
- La contribution de 15 millions de dollars canadiens du gouvernement du Canada au **Projet d'action contre le changement climatique pour une résilience sensible au genre (2018-2022)** a aidé à intégrer davantage les approches fondées sur l'égalité entre les sexes et les droits de la personne dans les cadres et les interventions de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion environnementale, en cernant et en comblant les lacunes afin d'assurer l'égalité d'accès pour les hommes et les femmes dans neuf pays des Caraïbes

## Initiatives internationales en matière de sûreté nucléaire

Depuis 2014, le **Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN)** du Canada constitue le cadre central de coordination de la planification et de l'intervention en cas d'urgence nucléaire. Le PFUN s'intègre au plan tous risques du Canada et au **Plan**



**fédéral d'intervention d'urgence du Canada**, afin de fournir un cadre d'intervention global pour les urgences nucléaires qui pourraient avoir une incidence sur le Canada ou les Canadiens. Le PFUN décrit également le but de l'intervention, l'autorité, l'organisation des secours et le concept des opérations du gouvernement fédéral pour gérer une urgence nucléaire. Il est continuellement examiné et mis à l'essai pour aider à maintenir l'état de préparation national.

Le Canada a participé au Comité des normes de préparation et d'intervention en cas d'urgence de l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de soutenir la résilience mondiale à des catastrophes nucléaires. Ce comité a pour mandat de renforcer les capacités de préparation et d'intervention à l'échelle internationale en cas d'urgence nucléaire en examinant l'orientation par rapport à la stratégie, aux priorités et au programme, et en fournissant des conseils par rapport à ceux-ci, dans le but d'élaborer des normes encadrant la préparation à des situations d'urgence nucléaire et l'intervention en pareil cas. Les résultats sont des normes et des lignes directrices internationales nouvelles et renouvelées en matière de sûreté encadrant la préparation à des situations d'urgence nucléaire et l'intervention en pareil cas, qui seront utilisées par les pays du monde entier dans leurs programmes de sûreté nucléaire.

- En juin 2018, le Canada a mené avec succès une **évaluation externe conjointe de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation panaméricaine de la santé** qui comprenait une évaluation nationale des situations d'urgence chimique et radiologique et une évaluation de l'état de préparation aux urgences sanitaires par rapport aux principales capacités du Règlement sanitaire international.
- En juin 2019, le Canada a mené avec succès un **examen de la préparation aux urgences nucléaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique**. Un examen futur du système canadien est prévu pour juin 2023.

## **Initiatives nationales**

En s'appuyant sur la Stratégie de sécurité civile pour le Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont conjointement dirigé la création d'un **Plan d'action intérimaire de la Stratégie de sécurité civile (SC) fédérale, provinciale et territoriale** (2021-2022) qui décrit les plans à court terme et les résultats de la mise en œuvre dans les cinq domaines prioritaires suivants afin d'appuyer la gouvernance et la mise en œuvre de la Stratégie :

1. Engagement continu des gouvernements FPT pour assurer une forte cohésion pancanadienne pour la sécurité civile;
2. Améliorer la compréhension pancanadienne des risques de catastrophes;
3. Réduire les risques d'inondation à l'échelle pancanadienne;
4. Faire progresser les communications liées à la sécurité civile au Canada;
5. Faire progresser les efforts pour améliorer les programmes de rétablissement après sinistre.

Ce Plan d'action intérimaire devait être publié en 2020, mais en raison des efforts prioritaires associés à la réponse à la pandémie de COVID-19, les activités du plan d'action ont été reportées à 2021-2022. À l'avenir, le Plan d'action suivra un cycle de deux ans et sera examiné tous les deux ans par les CSRGU. Le prochain plan d'action FPT couvrira la période de 2022 à 2024.

### 3.4 Progrès de l'investissement dans la réduction des risques et la résilience

Le gouvernement du Canada poursuit la mise en œuvre du Cadre de Sendai et reconnaît qu'il prend des mesures audacieuses et ambitieuses pour bâtir des collectivités résilientes. Les catastrophes, les changements climatiques et la perte de biodiversité touchent de façon disproportionnée les personnes qui vivent dans des situations vulnérables, en particulier les femmes et les filles, ainsi que les peuples autochtones. Le gouvernement du Canada s'est engagé à adopter une approche inclusive à l'échelle de la société pour renforcer la résilience et réduire les risques de catastrophe de manière efficace.

#### **Initiatives internationales en matière de réduction des risques et de résilience**

##### Gestion proactive des risques

Les déplacements et la migration causés par les catastrophes et les chocs liés au climat sont des questions complexes et transversales qui entraînent des répercussions importantes sur la sécurité, l'égalité des sexes, les droits de la personne et la gestion des frontières. Par conséquent, le Canada reconnaît le besoin d'accroître la coordination entre les programmes de développement, d'aide humanitaire et de paix afin de réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des personnes, tout en appuyant la prévention, l'anticipation et le rétablissement précoce. Reconnaissant que les catastrophes et les crises engendrent des besoins

humanitaires et nuisent au progrès en matière de développement, le Canada explore les possibilités d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans son **approche du triple nexus** (humanitaire-développement-paix) et ses programmes de sécurité étant donné qu'il y a un avantage financier évident à investir dans la gestion proactive des risques, par opposition à une intervention d'urgence réactive en cas de catastrophe.

En novembre 2021, le Canada a annoncé un investissement supplémentaire de 10 millions de dollars canadiens dans le **Réseau mondial des plans nationaux d'adaptation**, une initiative mondiale à donateurs multiples qui fait progresser les processus nationaux d'adaptation au climat dans les pays en développement qui ont obtenu de bons résultats au cours des dernières années. Dirigé par les gouvernements nationaux, le processus comprend l'analyse des changements climatiques actuels et futurs et l'évaluation de la vulnérabilité à leurs répercussions. Cela fournit une base pour déterminer les options d'adaptation et leur ordre de priorité, mettre en œuvre ces options et faire le suivi des progrès et des résultats.

## Contributions du Canada au financement des risques liés au climat et aux catastrophes naturelles

Dans un contexte où les pertes financières et non économiques causées par les catastrophes naturelles continuent d'augmenter, même les pays dotés de solides programmes de gestion des risques de catastrophe sont encore fortement exposés à des chocs économiques et financiers. Reconnaissant que le secteur public ne peut pas s'attaquer à ce problème à lui seul, l'une des priorités clés du financement de la lutte contre les changements climatiques du Canada consiste à mobiliser le financement du secteur privé au moyen d'investissements publics. Cependant, l'investissement privé pour l'adaptation, la résilience et pour contrer les pertes et dommages a été limité à ce jour. Par conséquent, le Canada accorde la priorité au financement par subvention lorsque le financement rentable fondé sur le marché n'est pas viable, comme les projets d'adaptation dans les pays pauvres et plus vulnérables. Par exemple, le Canada fournit aux pays des îles du Pacifique des outils d'évaluation des risques de catastrophe et de financement en utilisant l'Initiative d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique.

Bien qu'il existe des mécanismes innovants de financement de la lutte contre les changements climatiques pour soutenir l'action climatique, l'accès est souvent limité par des facteurs liés aux ressources et aux capacités, un endettement élevé, de petites économies/petits marchés, et l'exclusion de l'aide publique au développement

des pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé. Par conséquent, il est essentiel de renforcer les capacités et d'éliminer les obstacles à l'accès au financement pour accélérer l'adaptation et la résilience. L'augmentation de la disponibilité du financement de la lutte contre les changements climatiques dans les Caraïbes a été et demeurera l'une des principales priorités du Canada. Par exemple, lors de la conférence « **2017-UN CARICOM High-Level Pledging Conference** », le Canada a pris le plus important engagement bilatéral envers les États souverains de la région en matière d'aide à la reconstruction et à la résilience climatique et économique. Les initiatives mises en œuvre dans la région comprennent les suivantes :

- Le Fonds Canada-Caraïbes pour la gestion des risques liés aux catastrophes (2008-2022) était un fonds concurrentiel qui ciblait des groupes communautaires, des ONG et des organismes gouvernementaux afin de mettre en œuvre des initiatives modestes visant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Il est à l'origine de 34 sous-projets mis en œuvre dans 11 pays à la suite de 9 appels à propositions.
- La contribution de 8,2 millions de dollars canadiens (2018-2023) du gouvernement du Canada à la Caribbean Disaster Emergency Management Agency a permis d'améliorer la gestion globale des catastrophes dans la région des Caraïbes en mettant l'accent sur les personnes en situation vulnérable, en particulier les femmes et les filles. Le projet a permis d'améliorer la capacité régionale de communication en cas d'urgence, de former des équipes d'intervention régionales et de financer des projets locaux de rétablissement précoce.
- La contribution de 20 millions de dollars canadiens du gouvernement du Canada (2012-2020) au Fonds pour la réduction des risques liés aux catastrophes dans les collectivités de la Banque de développement des Caraïbes a soutenu des projets dans les Caraïbes en améliorant les infrastructures communautaires et les systèmes d'alerte précoce, tout en sensibilisant les populations aux changements climatiques et à la préparation aux catastrophes.

Afin d'accroître la capacité de réduction des risques climatiques, le Canada a soutenu un éventail de nouveaux outils pour les économies vulnérables, comme l'assurance

contre les risques liés aux changements climatiques. Lors du **Sommet du G7 de 2018 qui s'est tenu à Charlevoix**, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 100 millions de dollars canadiens pour appuyer l'élargissement de la couverture d'assurance contre les risques liés aux changements climatiques dans les pays vulnérables aux changements climatiques, y compris les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. De même, en soutenant diverses plateformes régionales d'assurance contre les risques, y compris en Afrique, dans le Pacifique et dans les Caraïbes, le Canada a poursuivi son engagement dans le domaine des risques liés au climat et aux catastrophes. Les initiatives précédentes comprenaient les suivantes :

- De 2016 à 2021, le Canada a versé 40 millions de dollars canadiens à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques afin d'aider les gouvernements africains à mieux planifier, se préparer et intervenir en cas de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles exacerbés par les changements climatiques.
- En 2020, le Canada a versé 20 millions de dollars canadiens pour établir le **Fonds d'adaptation au climat Canada-CARICOM** pour soutenir le renforcement des capacités locales et l'assistance technique dans les pays de la Communauté des Caraïbes pour développer des instruments de financement innovateurs et catalyser l'investissement privé pour l'adaptation au climat.

Dans le cadre de la **présidence canadienne du G7** en 2018, le Canada a dirigé des travaux visant à trouver une façon d'améliorer l'accessibilité du financement climatique pour les pays en développement, y compris les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. En examinant systématiquement les liens entre les risques de catastrophe, les changements climatiques et l'égalité des sexes et en reconnaissant les défis uniques auxquels font face les pays vulnérables aux changements climatiques, le Canada veille à ce que les besoins des plus pauvres et des plus vulnérables, au niveau local, demeurent au cœur de son travail. Par exemple, le gouvernement du Canada a versé 9,5 millions de dollars canadiens pour une initiative de deux ans visant à développer le **Réseau d'accès au financement climatique** avec le Rocky Mountain Institute. Cette initiative a été conçue en réponse directe aux défis du financement climatique décrits par les pays en développement, y compris le renforcement des capacités pour garantir le financement climatique pour les projets prioritaires.

Afin de s'attaquer davantage à ce problème, le Canada a pleinement respecté son engagement de 2015 de fournir 2,65 milliards de dollars canadiens sur cinq ans et a annoncé, lors du **Sommet des dirigeants du G7 de 2021**, qu'il doublait son engagement en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, qui passera de 2,65 milliards de dollars à 5,3 milliards de dollars canadiens au cours des cinq prochaines années, afin de soutenir la transition des pays en développement vers un développement durable à faibles émissions de carbone, résilient aux changements climatiques, favorable à la nature et inclusif. Cet engagement prévoit de consacrer au moins 40 % du financement à des projets d'adaptation aux changements climatiques et alloue au moins 20 % du financement à des projets qui tirent parti de solutions climatiques axées sur la nature et à des projets qui entraînent des avantages connexes sur le plan de la biodiversité, tout en exigeant qu'au moins 80 % des projets de financement de la lutte contre les changements climatiques intègrent des considérations liées à l'égalité des sexes.

Pour de nombreux pays et de nombreuses collectivités de partout dans le monde, la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques est une question de survie. Étant donné que le Cadre de Sendai est conçu pour fonctionner de concert avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, le gouvernement du Canada intègre la réduction des risques de catastrophe dans son travail avec les banques multilatérales de développement, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial. Reconnaissant qu'il est urgent de soutenir l'adaptation et la résilience, le gouvernement du Canada a contribué aux initiatives internationales suivantes :

- Depuis 2015, le gouvernement du Canada contribue au **Fonds vert pour le climat**, le mécanisme de financement climatique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce faisant, le Canada a activement fait valoir l'importance d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans l'ensemble des activités du Fonds et a encouragé un changement de paradigme vers un développement à faibles émissions et résilient aux changements climatiques.
- Depuis 2015, le gouvernement du Canada est le sixième donateur en importance (environ 460 millions de dollars canadiens) au **Fonds pour l'environnement mondial**. Le travail du Fonds est principalement dirigé par sa stratégie relative aux programmes d'adaptation aux changements climatiques sous l'égide du Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et du Fonds

spécial pour les changements climatiques axé sur l'adaptation (FSCCA). L'objectif de ces deux fonds est principalement l'adaptation aux changements climatiques au moyen d'interventions visant à améliorer la résilience des collectivités et des écosystèmes vulnérables en recourant à des solutions axées sur la nature. À ce jour, le FPMA et le FSCCA ont financé plus de 400 projets et soutenu le développement de programmes nationaux d'adaptation dans 51 pays.

- Parallèlement, le gouvernement du Canada travaille avec la Banque mondiale pour renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des personnes les plus vulnérables dans le monde. Par exemple, grâce à sa contribution de 20 millions de dollars canadiens au **Mécanisme de résilience Canada-Caraïbes** (2018-2022), le Canada a fourni un soutien pour renforcer les systèmes de gestion des finances publiques afin d'offrir une meilleure réponse en cas de catastrophe et d'assurer une meilleure gestion après une catastrophe, en acheminant les fonds vers les secteurs prioritaires et en veillant à ce que les systèmes gouvernementaux soient résilients et adaptés pour assurer une réponse en cas d'urgence. De plus, le Canada a versé trois millions de dollars américains au **Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de reconstruction** (2020-2023), un partenariat mondial administré par la Banque mondiale qui aide les pays en développement à comprendre, à gérer et à réduire leur vulnérabilité à des catastrophes naturelles et aux changements climatiques.

## Sécurité alimentaire

À l'échelle internationale, la guerre de la Russie contre l'Ukraine représente un choc supplémentaire et massif pour les systèmes alimentaires mondiaux qui étaient déjà menacés par les changements climatiques, les conflits et la COVID-19. Compte tenu des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau, les secteurs qui exigent une consommation d'eau élevée, comme l'agriculture, sont donc confrontés à des risques liés à la sécurité alimentaire. De plus, le sous-investissement à long terme dans les systèmes agricoles et alimentaires, en particulier face aux changements climatiques, a rendu les pays en développement vulnérables aux chocs. Avec l'aide de donateurs et d'investisseurs, y compris la contribution de 340 millions de dollars canadiens du Canada (2019-2021), le **Fonds international de développement agricole** a été en mesure d'aider les petits agriculteurs à s'adapter aux effets des changements climatiques et à devenir plus résilients aux chocs

économiques et climatiques. En fin de compte, le financement distribué dans le cadre de cette initiative a pu joindre 123 millions de personnes en 2020 et a aidé les petits exploitants agricoles à adopter des technologies et des pratiques sensibles au genre qui aident à atténuer l'empreinte carbone de l'agriculture.

## **Initiatives nationales en matière de réduction des risques et de résilience**

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il est urgent de prendre des mesures pour faire face aux crises interdépendantes que sont les catastrophes, les changements climatiques et la perte de biodiversité, qui touchent de façon disproportionnée les personnes les plus pauvres et les plus à risque, en particulier les femmes et les filles, ainsi que les peuples autochtones. Il est essentiel d'investir dans des économies à faibles émissions de carbone, résilientes aux changements climatiques et favorables à la nature pour prévenir et contrer les répercussions des catastrophes tout en renforçant la résilience. Le Canada appuie des solutions axées sur la nature afin de produire des avantages connexes sur les plans du climat et de la biodiversité, contribuant ainsi à réduire les répercussions des catastrophes liées au climat.

### **Résilience nationale**

À l'échelle nationale, depuis 2015, le gouvernement du Canada fait progresser la mise en œuvre du Cadre de Sendai en mettant au point une stratégie nationale de gestion des urgences pour le Canada et en jouant un rôle de chef de file dans le renforcement de la résilience partout au pays. Des initiatives comme le **Programme national d'atténuation des catastrophes** (2015-2022) ont appuyé l'engagement du gouvernement à travailler en collaboration avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones pour bâtir des collectivités plus sécuritaires et plus résilientes en finançant des projets structurels et non structurels d'atténuation des inondations déployés à petite échelle.

En 2018, le gouvernement du Canada a lancé son **Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes** afin d'accroître la résilience des collectivités touchées par les catastrophes naturelles causées par les changements climatiques. En effet, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 2 milliards de dollars canadiens sur 10 ans (2018-2028), puis 1,375 milliard de dollars canadiens à titre de financement fédéral additionnel, pour un total de 3,375 milliards de dollars canadiens sur 12 ans (2021-2033) afin d'appuyer les projets d'infrastructure qui renforcent la résilience aux répercussions des changements climatiques dans les



collectivités. Il convient de mentionner qu'au moins 138 millions de dollars canadiens serviront à appuyer des propositions propres aux Autochtones, en particulier le **Programme de préparation au changement climatique dans le Nord** et le **Programme de surveillance du climat par les communautés Autochtones**.

Afin d'accroître la résilience des infrastructures essentielles du Canada, le gouvernement du Canada a élaboré **une Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles et un Plan d'action sur les infrastructures essentielles** qui établissent une approche de gestion tous risques pour renforcer la résilience des infrastructures essentielles et aider les collectivités à s'adapter aux changements climatiques. Dans le cadre de cette stratégie, le **Plan d'action sur les infrastructures essentielles 2018-2020 du Forum national intersectoriel** a élaboré et distribué des évaluations d'impact pendant l'état stable et les événements perturbateurs (p. ex. inondations, feux de forêt, ouragans) qui ont amélioré la préparation aux catastrophes et fourni aux intervenants responsables des infrastructures essentielles de l'information leur permettant d'assurer une intervention plus efficace en cas de catastrophe. Parallèlement, le **programme d'infrastructure Investir dans le Canada** a été lancé pour fournir un financement stable et à long terme afin d'aider les collectivités à réduire la pollution de l'air et de l'eau, à fournir de l'eau propre, à accroître leur résilience aux changements climatiques, à créer une économie axée sur une croissance propre et à veiller à ce que les familles aient accès à des services modernes et fiables qui améliorent leur qualité de vie. Dans le cadre de ce programme, plus de 33 milliards de dollars canadiens sont versés dans le cadre d'ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et l'ensemble des provinces et des territoires.

Afin d'accroître la disponibilité d'experts et de professionnels qui intègrent les répercussions des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans leur pratique, le **programme Renforcer la capacité et l'expertise régionales en matière d'adaptation** (2017-2022) du Canada a fait en sorte que les collectivités et les entreprises aient accès à la capacité nécessaire pour passer à l'action. Par exemple, ce programme a été mis en œuvre avec des partenaires et des intervenants pour créer des possibilités de formation et de stage, des réseaux professionnels et un cadre de perfectionnement des compétences pour accroître la disponibilité de l'expertise en adaptation sur le marché du travail.

En 2018, pour aider le secteur de la santé du Canada à se préparer aux répercussions des changements climatiques et à y réagir, le gouvernement du Canada a établi le **Programme de contribution au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques sur le plan de la santé** (ADAPTATIONSanté). Dans le cadre du programme ADAPTATIONSanté, le Canada a appuyé des partenariats entre cinq provinces et territoires pour aider les autorités de la santé à comprendre les répercussions des changements climatiques sur les Canadiens et les systèmes de santé nationaux. De même, les données probantes générées par le ADAPTATIONSanté continueront d'inciter les systèmes de santé à déterminer des options d'adaptation fondées sur des données probantes pour contribuer à réduire les effets des changements climatiques sur la santé et soutenir la planification de l'adaptation.

De même, le **Fonds pour le développement des collectivités du Canada** fournit 2,3 milliards de dollars par année en financement prévisible et à long terme pour aider les collectivités à bâtir et à revitaliser leurs infrastructures publiques. De plus, le gouvernement a effectué des investissements supplémentaires de 2,2 milliards de dollars pour répondre aux priorités en matière d'infrastructure dans les municipalités et les collectivités des Premières Nations au cours des exercices 2018-2019 et 2020-2021. De 2014-2015 à 2023-2024, cela représente plus de 26 milliards de dollars en financement souple et à long terme pour les infrastructures municipales. Les collectivités peuvent investir des fonds dans 19 catégories de projets d'infrastructure, y compris dans l'atténuation des catastrophes, selon leurs priorités municipales.

## Sécurité alimentaire nationale

Au Canada, la pandémie de COVID-19 a entraîné des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et a intensifié les besoins alimentaires des populations prioritaires et le fonctionnement des organisations qui travaillent à améliorer la sécurité alimentaire. En réponse, le gouvernement du Canada a adopté une approche décisive pour renforcer la résilience agricole en créant le **Fonds d'urgence pour la transformation** (2020). Ce Fonds a mobilisé 77,5 millions de dollars canadiens pour aider les entreprises à mettre en œuvre des changements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs et de leurs familles, menacées par les répercussions de la pandémie, et à aider les entreprises à améliorer, à automatiser et à moderniser leurs installations afin d'accroître l'approvisionnement alimentaire du Canada. Pour améliorer les mesures visant à prévenir l'insécurité alimentaire dans les collectivités, le gouvernement du Canada a investi 330 millions de dollars canadiens dans le

**Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire** (2020-2021) afin d'aider les banques alimentaires et d'autres organisations nationales de services alimentaires à accroître leurs capacités de stockage et de distribution des aliments ainsi que la quantité d'aliments distribués aux personnes vulnérables qui vivent dans l'insécurité alimentaire.

Afin de renforcer la résilience du secteur agricole canadien aux phénomènes météorologiques violents, le gouvernement fédéral a mis en place le **Partenariat canadien pour l'agriculture** (2018-2023). Ce cadre comprend une série de programmes de gestion des risques de l'entreprise à frais partagés qui sont conçus pour répondre aux besoins des producteurs, peu importe leur taille ou leur type d'exploitation, afin de s'assurer qu'ils prennent les meilleures décisions, sur le plan de la résilience, pour leurs exploitations et qu'ils sont bien positionnés pour réagir aux risques climatiques :

- Pour appuyer les découvertes en matière de résilience agricole, le gouvernement du Canada a investi 70 millions de dollars canadiens (2017-2023) pour établir **l'initiative des laboratoires vivants du Canada**, qui était axée sur l'élaboration concertée de pratiques et d'outils de gestion améliorés entre les producteurs, les scientifiques et d'autres partenaires sectoriels, et 185 millions de dollars canadiens par l'entremise du **Fonds des solutions climatiques naturelles** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la résilience climatique.
- Le gouvernement du Canada a investi trois milliards de dollars canadiens dans le cadre du **Partenariat canadien pour l'agriculture** (2018-2023) avec les administrations provinciales et territoriales pour appuyer les efforts nationaux en matière d'environnement à la ferme et de lutte contre les changements climatiques. En fin de compte, les provinces et les territoires sont responsables de la conception et de la prestation de ces programmes, qui ont été conçus pour répondre aux besoins régionaux en matière de résilience, tout en faisant progresser les priorités du cadre, comme la durabilité environnementale et la lutte contre les changements climatiques.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, le gouvernement du Canada a investi 55 millions de dollars canadiens par l'entremise du **Programme des initiatives Agri-risques** (2018-2023) pour appuyer l'élaboration de nouveaux outils de gestion des risques dans le cadre de trois volets :

1. Le volet Recherche et développement offre une aide financière pour la recherche et l'élaboration de nouveaux outils de gestion des risques, y compris des produits d'assurance, dirigées par l'industrie.
2. Le volet Renforcement des capacités administratives fournit du financement pour renforcer la capacité administrative afin de fournir de nouveaux outils de gestion des risques.
3. Le volet Microsubventions fournit du financement pour des propositions de recherche universitaire qui portent sur des questions pertinentes en ce qui concerne la gestion des risques de l'entreprise dans le secteur agricole canadien.

Le programme a également soutenu la mise au point de produits d'assurance sur mesure dans le secteur de la volaille, facilité la recherche dans le secteur porcin afin de réduire les risques financiers liés à des éclosions de maladies et appuyé l'élaboration de pratiques de gestion exemplaires pour aborder divers facteurs de risque, y compris ceux posés par la maladie, le climat et la résistance microbienne.

### 3.5 Progrès en matière de préparation aux catastrophes, d'intervention et de reconstruction en mieux

#### **Préparation**

Afin de renforcer la préparation du Canada à des interventions d'urgence, le gouvernement du Canada effectue régulièrement des exercices d'intervention en cas de catastrophe et de gestion des urgences et prépare, tient à jour, met à l'essai et met en œuvre un **Plan fédéral d'intervention d'urgence** (PFIU). Le gouvernement du Canada fournit des connaissances, des produits et de l'expertise pour appuyer la planification des interventions d'urgence aux échelles provinciale et territoriale au moyen de plans de gestion des urgences abordant les géorisques, qui fournissent des renseignements et des scénarios sur les dangers et les risques pour appuyer la planification des mesures d'urgence par tous les ordres de gouvernement.

Utilisée de concert avec le Plan fédéral d'intervention d'urgence, la **Réserve nationale stratégique d'urgence** (RNSU) est une réserve appartenant au gouvernement fédéral qui contient une réserve de médicaments, d'équipements et de fournitures médicaux indispensables à la survie qui est mise à contribution comme capacité de pointe pour appuyer l'intervention en cas de catastrophe lors

d'événements et d'urgences de santé publique. Pour remplir ce rôle, la RNSU maintient un approvisionnement robuste de fournitures, d'équipement médical et de produits pharmaceutiques essentiels, ainsi que des ressources pour la prestation de services sociaux. Elle maintient des fonctions d'assurance de la qualité rigoureuses permettant de s'assurer que les produits reçus et distribués par le gouvernement fédéral respectent les spécifications techniques et les normes de qualité applicables au secteur des soins de santé, en plus de maintenir l'infrastructure d'entreposage et de logistique par l'intermédiaire de fournisseurs de services logistiques directs et tiers pour gérer les biens.

Le **Programme de contribution et de sensibilisation du public à la gestion des urgences** vise à modifier l'état de préparation des Canadiens en cas de catastrophe et d'urgence, à réduire les coûts financiers de l'intervention et du rétablissement en cas de catastrophe et à accroître la résilience des particuliers et des collectivités dans l'ensemble des provinces et des territoires. Il offre du financement pour accroître le niveau de compréhension des risques associés aux catastrophes naturelles et de ce qui peut être fait pour se préparer aux situations d'urgence liées aux conditions météorologiques, et les atténuer, pour les groupes vulnérables, en particulier les Canadiens à faible revenu, les aînés, les femmes, les nouveaux Canadiens et les collectivités autochtones.

Pour appuyer le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire du Canada, le gouvernement fédéral met à l'essai ses plans d'urgence en tenant des exercices d'application et en simulant des situations d'urgence nucléaire pour cerner son état de préparation. Ces situations sont conçues pour évaluer l'efficacité des plans, des procédures et des capacités d'intervention d'urgence de l'organisme d'intervention en cernant les problèmes ou les lacunes qui peuvent être résolus avant l'occurrence d'une urgence réelle. De plus, ces exercices permettent aussi de cerner les bonnes pratiques à renforcer et offrent aux organismes et au personnel des occasions de mettre à l'essai leurs capacités à répondre à une composante particulière d'un plan. En 2020, le gouvernement du Canada a notamment publié ses **Directives sur la planification du rétablissement à la suite d'une urgence nucléaire ou radiologique**, qui sont conformes aux pratiques exemplaires internationales de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de la Commission internationale de protection radiologique.

En janvier 2022, le gouvernement du Canada a organisé conjointement le symposium international sur le **rétablissement communautaire à la suite d'un incident chimique majeur** pour appuyer l'intervention du Canada en cas d'incident chimique.

Le symposium a eu lieu par voie virtuelle et a été organisé conjointement par le groupe de travail sur les incidents chimiques et l'Initiative pour la sécurité sanitaire mondiale, dont le Canada est un pays participant. Parallèlement, le gouvernement du Canada a établi un **Programme de planification intégrée des interventions maritimes** qui vise à mobiliser un large éventail d'intervenants au processus de planification des interventions maritimes et à réfléchir aux risques et aux conditions qui sont nécessaires pour améliorer la capacité de préparation et d'intervention aux urgences environnementales dans des régions géographiques particulières. Ce programme a renforcé la capacité du Canada à mener des activités de modélisation des déversements de pétrole et d'intervention d'urgence dans les océans Pacifique et Atlantique.

## Réponse

Le gouvernement du Canada dispose d'un centre des opérations national qui assure une coordination et un soutien stables et continus pour les interventions fédérales, provinciales et territoriales en cas de catastrophe. Ce centre des opérations recense les événements à risque élevé qui exigent une coordination entre les ministères fédéraux et facilite l'élaboration de plans d'urgence intégrés.

Lorsqu'ils interviennent en cas de catastrophe, les bureaux régionaux fédéraux deviennent un prolongement du centre des opérations et aident les provinces et les territoires à coordonner l'intervention fédérale à l'échelle régionale. En cas d'urgence, les autorités locales sont les premiers intervenants et l'intervention est coordonnée par le bureau de gestion des urgences de la province ou du territoire touché. Si une réserve des Premières Nations, un gouvernement provincial ou territorial a besoin de ressources qui dépassent sa capacité pour faire face à une urgence ou à une catastrophe, le gouvernement fédéral répond à toute demande d'assistance du gouvernement de cette collectivité, de cette province ou de ce territoire. Tel que mentionné plus tôt dans ce rapport, le gouvernement du Canada a investi dans l'expansion d'un **Programme d'aide humanitaire** non-gouvernemental qui renforcera l'état de préparation national et la capacité des acteurs de l'ensemble de la société en finançant des organisations non gouvernementales (ONG) pour qu'elles constituent et maintiennent une main-d'œuvre humanitaire qui peut assurer une capacité de pointe tous risques en réponse à des urgences à grande échelle. Le gouvernement du Canada a versé du financement à la Croix-Rouge canadienne, à l'Ambulance Saint-Jean, à l'Armée du Salut et à l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage. Ce financement a permis à ces organisations de se mobiliser plus

rapidement aux événements émergents et d'offrir un soutien essentiel sur le terrain aux gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux.

Pendant la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a lancé l'**Initiative canadienne pour des collectivités en santé** afin d'aider les collectivités à adapter les espaces publics et les services locaux de manière à répondre aux besoins immédiats des gens tout en respectant les lignes directrices en matière de santé publique. Cette initiative a permis au gouvernement du Canada :

- de créer ou adapter des lieux publics existants, tels que des parcs, des rues principales commerciales et des espaces intérieurs, afin de permettre aux gens de participer en toute sécurité à des activités culturelles ou physiques ainsi qu'aux activités d'entreprises locales;
- d'offrir une vaste gamme d'options de transport et de mobilité qui permettent de réduire la distance physique tout en facilitant les déplacements dans les collectivités, que ce soit à pied, à vélo ou en transport en commun ou privé;
- de fournir des solutions numériques qui relient les gens, facilitent l'engagement des citoyens et soutiennent la prestation de services et d'activités communautaires.

Afin de promouvoir une intervention efficace en cas de catastrophe, le gouvernement du Canada a établi une **initiative nationale d'amélioration continue** de la Garde côtière pour améliorer l'état de préparation opérationnelle, mener des exercices et intervenir en cas d'incidents maritimes. Celle-ci sous-tend l'apport de changements sur une base continue aux politiques et aux procédures à la lumière des leçons apprises ainsi que l'élaboration d'une méthodologie commune et uniforme pour la planification et l'exécution des exercices. Cet état de préparation améliorera la capacité de la Garde côtière canadienne à élaborer et à tenir des exercices, ce qui contribuera à améliorer l'état de préparation opérationnelle et la capacité globale d'intervenir en cas d'incidents maritimes. Ces initiatives devraient être terminées à l'automne 2022.

On procède à l'élaboration du **Cadre maritime (OSM-M) – Opérations de sauvetage de masse de la Garde côtière canadienne** du gouvernement du Canada afin de renforcer la capacité de gouvernance des risques de catastrophe de la Garde côtière canadienne. Celui-ci décrira avec précision les rôles, les responsabilités, les pouvoirs et les mesures à prendre à l'appui des opérations de sauvetage de masse. Par

ailleurs, des efforts sont en cours pour mettre à jour le **Plan de gestion des incidents** de la Garde côtière canadienne, afin de fournir une orientation sur la façon dont l'organisation applique le Système de commandement en cas d'incident et les processus et procédures plus vastes de gestion des incidents lors d'une intervention en cas de catastrophe. Le Cadre et le Plan de gestion des incidents devraient être mis en œuvre d'ici l'automne 2022.

## **Reconstruire en mieux**

Au Canada, lorsqu'il se produit une catastrophe naturelle de grande envergure et que les provinces et les territoires ne peuvent pas, raisonnablement, assumer seuls les coûts de l'intervention et du rétablissement, les administrations peuvent demander une aide financière fédérale au moyen des **Accords d'aide financière en cas de catastrophe** établis à l'échelle nationale. Depuis 2015, le gouvernement du Canada continue de fournir du financement fédéral en réponse aux catastrophes et aide les provinces et les territoires dans leurs interventions de gestion des urgences en cas de catastrophes naturelles cycliques. La Mise à jour économique et financière de 2021 prévoyait une enveloppe de cinq milliards de dollars en 2021-2022 pour que le gouvernement fédéral puisse acquitter sa part des coûts de rétablissement en vertu d'AAFC, ainsi que d'autres coûts liés aux récentes catastrophes naturelles en Colombie-Britannique en 2021.

Comme les catastrophes continuent de gagner en fréquence et en gravité au Canada, le gouvernement du Canada a examiné son programme d'aide financière afin de s'assurer qu'un système complet et à jour est à la disposition des provinces et des territoires pour la reprise après sinistre et pour appuyer la sécurité et le bien-être des Canadiens. Cet effort est dirigé par un comité consultatif externe composé d'experts en la matière de l'ensemble de la société et devrait aboutir à des recommandations sur la façon d'améliorer le programme de financement en cas de catastrophe d'ici la fin de 2022.

En 2020 et en 2021, la pandémie de COVID-19 a causé d'importantes perturbations au système alimentaire national. En effet, les producteurs ont fait face à des excédents parce que leurs produits n'étaient pas vendus dans les mêmes volumes, tandis que les demandes des organismes de sécurité alimentaire à l'échelle du Canada augmentaient. Le gouvernement du Canada a donc répondu à la situation en mettant en œuvre le **Programme de récupération d'aliments excédentaires** qu'il a proposé à titre de mesure de résilience et de rétablissement en cas d'urgence. Cette initiative de 50 millions de dollars canadiens a aidé le système alimentaire canadien, les transformateurs d'aliments et les producteurs d'aliments à assurer la disponibilité



des aliments pour tous les Canadiens. Le programme a été conçu pour prendre en charge de toute urgence les volumes élevés d'excédents de produits périssables afin de s'assurer que ces produits excédentaires ne soient pas gaspillés. Le Programme a distribué tous les fonds disponibles à neuf organisations, dont des groupes de l'industrie, des transformateurs, des distributeurs et des organismes de sécurité alimentaire. Ces organisations ont travaillé avec plus de 100 organismes différents pour réduire le gaspillage d'aliments excédentaires et accroître la disponibilité des aliments pour les populations à risque d'insécurité alimentaire.

Grâce au **cadre Agri-relance** du gouvernement du Canada, le gouvernement fédéral est en mesure d'aider les producteurs agricoles à se rétablir des catastrophes naturelles. Ce cadre fournit un financement fédéral pour couvrir les coûts exceptionnels liés aux catastrophes naturelles, y compris les dommages causés par les sécheresses et les feux de forêt. Afin d'appuyer les mécanismes de rétablissement du secteur agricole canadien, un examen législatif de la *Loi sur la protection du revenu agricole* du Canada, effectué récemment, s'est penché sur le fonctionnement des programmes de gestion des risques de l'entreprise, y compris le cadre Agri-relance pour la période de 2017 à 2021. Les résultats de cet examen ont été positifs de façon générale, et certains points à améliorer ont été cernés, y compris le besoin d'améliorer l'équité et l'efficacité des programmes de gestion des risques de l'entreprise, de continuer à encourager l'élaboration d'outils d'assurance et de gestion des risques sectoriels, et leur utilisation par les producteurs, et de simplifier les programmes de gestion des risques de l'entreprise dans la mesure du possible.

Au début de la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada s'est engagé à contribuer aux efforts internationaux de lutte contre la pandémie en fournissant un financement d'urgence, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Le Canada a également fait preuve de leadership en participant à une diversité de forums, d'initiatives et de programmes internationaux. Par exemple, par l'entremise de l'Organisation panaméricaine de la santé, le gouvernement du Canada a versé 4,2 millions de dollars canadiens (2016-2022) pour appuyer le concept des hôpitaux sécuritaires et a investi dans le secteur de la santé de la région afin que les services de santé puissent continuer d'être offerts après une catastrophe, y compris pendant la pandémie de COVID-19. À l'avenir, le Canada continuera de travailler avec ses partenaires pour intégrer la lutte contre les changements climatiques dans les mesures de relance afin de reconstruire en mieux et de manière plus écologique après la pandémie mondiale et d'accroître l'utilisation du matériel et des outils de gestion des catastrophes dans le secteur de la santé.

### 3.6 Collaboration, partenariat et coopération au niveau national et international

Les responsabilités en matière de sécurité civile au Canada sont partagées entre les gouvernements FPT et leurs partenaires respectifs, incluant les peuples autochtones, les municipalités et collectivités et les citoyens qui ont la responsabilité d'être prêts à faire face aux catastrophes et de contribuer à la résilience de leur collectivité.

Pour soutenir la résilience du Canada aux feux de forêt, le gouvernement du Canada a établi une **Stratégie canadienne en matière de feux de forêt** sous l'égide de laquelle les organismes intergouvernementaux de lutte contre les feux de forêt collaborent par l'entremise du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC), une société sans but lucratif détenue et exploitée par des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la gestion des feux de végétation, pour échanger du personnel de lutte contre les incendies, des aéronefs, de l'équipement et de l'information. De plus, le gouvernement du Canada a mis la dernière main à la création du **Centre national des opérations en cas d'urgences environnementales**, qui est devenu le centre de coordination du Canada pour le soutien scientifique et technique pendant les urgences environnementales. Plus précisément, ce centre offre une expertise scientifique et technique en matière de nettoyage des déversements de matières dangereuses dans tous les environnements, un espace pour organiser les activités fédérales de préparation et d'intervention en cas d'urgence afin d'aider les intervenants sur le terrain, et la capacité de fournir des services spécialisés comme des rapports météorologiques localisés, la modélisation des déversements et des conseils en matière de nettoyage.

Le Canada collabore activement avec des partenaires internationaux à la planification de la lutte contre les catastrophes d'origine naturelle ou anthropique, et à l'intervention lorsqu'elles se produisent. Par exemple, le gouvernement du Canada s'est associé au gouvernement fédéral des États-Unis pour protéger les villes côtières au moyen d'un système d'alerte aux tsunamis qui donne aux résidents exposés suffisamment de temps pour se réfugier sur un terrain plus élevé. Le Canada partage des données sismiques avec le National Tsunami Warning Center des États-Unis, qui diffuse des messages sur les tsunamis sur les côtes américaines et canadiennes.

Pour appuyer la surveillance géomagnétique et les prévisions météorologiques spatiales au Canada, le gouvernement du Canada exploite un réseau national permanent d'observatoires géomagnétiques, acquiert des données sur les

phénomènes solaires, communique des prévisions des phénomènes météorologiques spatiaux aux intervenants et enregistre les paramètres des phénomènes météorologiques spatiaux à l'appui des activités scientifiques et d'ingénierie relatives à l'évaluation des dangers et des risques. Afin de soutenir la résilience internationale à la météorologie de l'espace, le gouvernement du Canada participe au **consortium de météorologie de l'espace Australie-France-Canada-Japon** qui fournit des prévisions météorologiques spatiales à l'Organisation de l'aviation civile internationale. En contribuant au Consortium, le Canada aide les aviateurs du monde entier en fournissant un avertissement suffisant concernant les phénomènes météorologiques de l'espace qui peuvent nuire aux communications, à la navigation et à la santé des équipages et des passagers.

Afin de promouvoir la résilience des systèmes d'infrastructure nouveaux et existants aux risques liés au climat et aux catastrophes, le Canada participe à la Coalition pour des infrastructures résilientes aux catastrophes. Le Canada continuera de contribuer à cette initiative internationale en partageant son expérience avec d'autres intervenants, tout en apprenant de ses partenaires internationaux. En 2020, le Canada s'est également joint à la Coalition for Climate-Resilient Investment (CCRI), un sommet de l'ONU sur l'action climatique et une initiative phare de la COP26. Par exemple, le gouvernement du Canada participe au forum sur la résilience systémique de la CCRI, qui vise à faire progresser l'intégration pratique des risques climatiques dans la prise de décisions relatives aux investissements dans les infrastructures publiques et privées.



## 4. Examen prospectif et engagements

Alors que le gouvernement du Canada planifie jusqu'à l'horizon 2030 et au-delà, il est évident qu'il reste encore beaucoup de travail à faire aux échelles locale, régionale et nationale pour s'assurer que le Canada réalise l'intention du Cadre de Sendai.

L'intensification de la complexité des événements et la gravité des répercussions des catastrophes renforcent la valeur de se doter d'une approche de la gestion des urgences fondée sur une compréhension holistique et multidimensionnelle des risques. Cela renforce la nécessité de faire progresser la recherche transdisciplinaire et les outils analytiques de pointe pour approfondir notre compréhension collective du risque et soutenir les décideurs à tous les échelons de gouvernement et dans l'ensemble de la société.

En cherchant à renforcer la résilience partout au Canada, il est important de souligner que les **collectivités autochtones** sont parmi les plus touchées par les situations d'urgence en raison de leur emplacement éloigné et côtier, de l'accès insuffisant aux services d'urgence, ainsi que leur dépendance à l'égard des écosystèmes naturels. Par conséquent, le gouvernement du Canada continuera d'encourager les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dans leurs domaines de responsabilité respectifs, à fournir aux Premières Nations, aux Métis, aux Inuits et à leurs collectivités, la capacité d'intégrer les connaissances traditionnelles et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public aux efforts de réduction des risques de catastrophe. À cette fin, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront de privilégier un dialogue significatif avec les Premières nations, les Métis et les Inuits au sujet de leurs besoins en matière de réduction des risques de catastrophes et à leurs priorités en matière de gestion des urgences.

Ces initiatives s'appuient sur la promotion de du renforcement du pouvoir des **femmes et des filles**, au niveau national et international, afin d'obtenir des résultats collectifs permettant de rendre les familles et les pays plus prospères. Cela est particulièrement important dans le domaine de la réduction des risques de

catastrophes, où les personnes âgées, les enfants, les femmes, les communautés autochtones et racialisées et les personnes handicapées sont plus vulnérables. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance profonde et de la complexité des communautés et que les droits des femmes sont des droits de la personne. Par conséquent, le gouvernement du Canada fait l'équité des genres une priorité dans les programmes mentionnés dans ce rapport et place le Canada à l'avant-garde de l'effort mondial visant à donner la priorité à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. Le leadership du Canada en matière d'égalité des sexes et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles s'étend à son aide internationale. La Politique d'aide internationale féministe (FIAP) du Canada, en particulier l'action humanitaire du Canada, et l'action environnementale et climatique offrent une approche efficace pour atténuer les impacts des catastrophes sur les femmes et les filles.

#### 4.1 Engagements pour la réalisation du résultat et de l'objectif du Cadre de Sendai

Le Canada s'est engagé à continuer d'élaborer un système souple et adaptable pour la préparation aux risques de catastrophe et l'intervention s'ils se concrétisent, et pour renforcer la résilience et les stratégies d'atténuation dans un contexte de danger et de risque de plus en plus complexe et en constante évolution.

De plus, en s'appuyant sur les bases solides établies dans les sept dernières années, le Canada s'est engagé à jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration d'une intervention plus efficace en cas de catastrophe. Le gouvernement du Canada continuera de mettre en œuvre le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et d'établir des liens avec des initiatives des Nations Unies auxquelles le Canada participe activement, notamment :

- Les Objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies, qui reconnaissent que la réduction de la pauvreté doit compléter les stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique;
- la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris, qui visent à renforcer la réponse mondiale aux changements climatiques en augmentant la capacité de tous à renforcer la résilience, à réduire la vulnérabilité et à réduire au minimum les pertes et les dommages;

- le Pacte de Glasgow pour le climat, qui appelle à doubler les enveloppes de financement pour aider les pays en développement à s'adapter aux répercussions des changements climatiques et à intensifier les actions et le soutien pour la mise en œuvre d'approches visant à éviter, réduire au minimum et traiter les pertes et les dommages.

## 4.2 Progrès en d'évaluation des risques, d'information et de compréhension

Afin de promouvoir la collaboration entre les organisations de l'ensemble de la société, le gouvernement du Canada a mis sur pied le **Programme de contribution et de sensibilisation du public à la gestion des urgences** qui vise à modifier l'état de préparation des Canadiens en cas de catastrophe et d'urgence, à réduire les coûts financiers de l'intervention et du rétablissement en cas de catastrophe et à accroître la résilience des particuliers et des collectivités dans l'ensemble des provinces et des territoires. Le Programme offre du financement à des organisations de l'ensemble de la société pour accroître le niveau de compréhension des risques associés aux catastrophes naturelles et de ce qui peut être fait pour se préparer aux situations d'urgence liées aux conditions météorologiques, et les atténuer, pour les groupes vulnérables, en particulier les Canadiens à faible revenu, les aînés, les femmes, les nouveaux Canadiens et les collectivités autochtones.

Pour aider les Canadiens à mieux comprendre les risques d'inondation à l'échelle nationale, le gouvernement du Canada a mis sur pied un **Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation** afin de renforcer la cartographie des inondations à l'échelle nationale, de fournir de meilleurs renseignements sur les risques d'inondation aux Canadiens et d'examiner les options pour offrir une assurance résidentielle contre les inondations à faible coût aux résidents des régions à risque élevé qui sont vulnérables aux inondations. De même, le gouvernement fédéral s'est engagé à promouvoir un programme national d'assurance contre les inondations et un plan d'action à faible coût qui aideront les propriétaires à se réinstaller. Le Canada fait progresser les travaux sur d'éventuels programmes nationaux d'assurance contre les inondations à faible coût afin de combler les lacunes en matière de protection dans les zones à risque élevé, et examine les options de réinstallation pour les personnes les plus exposées à des inondations répétées. Le rapport final sur les constatations du Groupe de travail a été publié en 2022. Le rapport fournit les preuves et les informations nécessaires pour soutenir la prise de décision et une voie à suivre pour un programme national

d'assurance contre les inondations, avec des considérations particulières pour la relocalisation stratégique potentielle des personnes les plus à risque.

À compter de 2022, le gouvernement du Canada invest 63 millions de dollars canadiens sur trois ans dans le **Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation** afin de terminer la cartographie des risques d'inondation des zones à risque plus élevé et de rendre cette information accessible. Ce programme sera exécuté en partenariat avec les provinces et les territoires du Canada, sur une base de partage des coûts, dans le but d'élaborer et de diffuser des cartes des risques d'inondation pour les zones à risque plus élevé, de combler les lacunes en matière de données pour comprendre les risques d'inondation et la vulnérabilité et de promouvoir des pratiques exemplaires et des approches de cartographie des inondations uniformes dans l'ensemble des administrations. À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada dispose d'une couverture d'inondation à jour pour près de 20 % des Canadiens qui vivent dans des régions à risque élevé, et il vise à ce que tous les renseignements nationaux sur les risques et les dangers d'inondation soient diffusés au public d'ici 2024.

Afin d'accroître la sensibilisation des Canadiens aux risques liés aux tremblements de terre, le gouvernement du Canada met actuellement en œuvre son **Cadre national d'évaluation des risques sismiques** pour évaluer les mesures de réduction des risques sismiques et les classer en ordre de priorité afin que les décideurs, les planificateurs et les particuliers puissent prendre des mesures éclairées qui renforcent la résilience aux catastrophes au niveau communautaire. À cette fin, le Canada procède à l'élaboration d'une évaluation nationale des risques sismiques à l'échelle des quartiers, en se fondant sur des indicateurs qui appuient la production de rapports sur les objectifs de réduction des risques du Canada et du Cadre de Sendai, en plus d'élaborer une bibliothèque de scénarios pour appuyer la planification des mesures d'urgence de comprendre les répercussions potentielles des tremblements de terre et de s'y préparer. Parallèlement, le gouvernement du Canada est en train d'élaborer un **système d'alerte précoce aux tremblements de terre qui permettra** aux exploitants d'infrastructures et au grand public d'être avertis en temps opportun des tremblements de terre. Grâce à l'installation de réseaux sismiques et à l'élaboration de protocoles d'alerte, ce système d'avertissement permettra aux partenaires de l'ensemble de la société de prendre des mesures immédiates qui réduiront les pertes et les dommages qui seraient autrement causés par un séisme.

Afin d'accroître la sensibilisation des Canadiens aux risques liés aux feux de forêt, le gouvernement du Canada investira 170 millions de dollars canadiens sur 11 ans pour mettre en place la technologie **WildFireSat**, le nouveau système de surveillance des feux de forêt par satellite du Canada qui devrait devenir opérationnel d'ici 2028.

WildFireSat consolidera la position du Canada en tant que chef de file mondial de la recherche sur les feux de forêt et de leur gestion, ainsi que de la mise en service de technologies spatiales révolutionnaires de gestion des feux de forêt. Le système WildFireSat sera composé de satellites équipés de capteurs infrarouges pour mesurer l'énergie émise par les feux de forêt et recueillir des renseignements sur l'intensité des incendies et la vitesse de propagation. De plus, il permettra au Canada de mesurer plus précisément le carbone émis par les feux de forêt afin d'appuyer la production de rapports sur le carbone en réponse aux engagements issus des accords internationaux sur le climat.

Afin de protéger les Canadiens contre le risque pour la santé posé par l'exposition à des médicaments et à des produits chimiques, le gouvernement du Canada cherche à mettre en œuvre, d'ici 2023, l'outil de surveillance du **Système canadien de surveillance de l'information sur les poisons**. Cet outil regroupera, analysera et interprétera l'information sur les poisons provenant des centres antipoison canadiens afin de fournir des avis de sécurité en temps opportun et d'examiner les données sur les tendances pancanadiennes. En parallèle, **Toxicovigilance Canada** est un réseau pancanadien qui améliore la capacité de détection, d'analyse et d'intervention en temps opportun en cas d'exposition à des médicaments et à des produits chimiques toxiques. Ce réseau réunit actuellement plus de 450 membres de l'ensemble de la société, y compris des centres antipoison, des partenaires provinciaux en santé et des laboratoires de toxicologie, des professionnels de l'application de la loi et des professionnels de la sécurité publique.

En 2023, le gouvernement du Canada publiera son premier rapport public sur le **Profil de risque national** (PRN), qui fait état des risques liés aux feux de forêt, aux inondations et aux tremblements de terre. Le rapport documentera les constatations des évaluations des risques et des capacités, ainsi que le contenu descriptif et contextuel supplémentaire donné par des experts en la matière. En même temps, le gouvernement du Canada entreprendra la deuxième ronde du PRN, qui portera sur les ouragans, les vagues de chaleur et les phénomènes météorologiques électromagnétiques dans l'espace. Dans les années à venir, la portée du PRN sera élargie pour examiner un plus large éventail de dangers, y compris les dangers d'origine anthropique.



### 4.3 Progrès en matière de gouvernance et de gestion des risques

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'une solide architecture des risques de catastrophe doit être mise en place aux échelles communautaire, régionale, nationale et internationale afin de mieux aligner la planification, l'élaboration de politiques et le soutien financier avec les besoins des pays en développement en vue d'atteindre des résultats plus tangibles pour la population et l'environnement. À l'appui de cette initiative, le **ministre de la Protection civile** du Canada s'emploiera à renforcer la résilience et l'état de préparation du Canada d'ici 2030 et à aiguiller notre paysage de risques et notre avenir, tributaires des changements climatiques, sur la voie de la prospérité. Ce mandat comprend les domaines thématiques suivants :

- Renforcer la gouvernance, la coordination et l'intégration de tous les risques, en reconnaissant que la gestion des urgences est une priorité pour l'ensemble de la société;
- Renforcer la gouvernance inclusive en collaborant avec les dirigeants des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants, afin de renforcer la gouvernance en matière de préparation aux situations d'urgence, d'intervention et de rétablissement;
- Renforcer l'état de préparation et la résilience à l'échelle nationale en vue d'éventuelles pandémies et urgences, tout habilitant un accès amélioré à des capacités tous risques interopérables;
- Améliorer et promouvoir une compréhension commune des risques de catastrophe, et soutenir les investissements stratégiques dans la réduction des risques, y compris les infrastructures résilientes.

Dans le cadre du Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada et des annonces faites dans le budget fédéral de 2022, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à faire progresser le leadership climatique autochtone afin d'appuyer l'élaboration d'un programme de leadership climatique autochtone et la mise en œuvre progressive de stratégies climatiques fondées sur les distinctions.

« Reconnaître le leadership autochtone en matière de climat signifie investir dans le libre arbitre des peuples et des communautés autochtones, soutenir les solutions

dirigées et mises en œuvre par les Autochtones, doter les peuples autochtones de ressources équitables et assurer un accès approprié au financement pour mettre en œuvre des mesures autodéterminées de lutte contre les changements climatiques (Plan climatique renforcé, décembre 2020). »

Cette initiative permettra de travailler avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour renforcer les capacités et les feuilles de route en vue d'une action climatique autodéterminée, y compris l'inclusion des peuples autochtones dans la gouvernance et les politiques climatiques, et la transition vers des programmes climatiques dirigés et exécutés par des Autochtones. L'objectif de cette initiative globale est de reconnaître et de respecter le leadership et la capacité d'agir des peuples autochtones en matière de climat, d'habiliter une action climatique communautaire intégrée et la prise de décisions en matière d'atténuation et d'adaptation, et de combiner l'action climatique et la réconciliation.

#### 4.4 Progrès de l'investissement dans la réduction des risques et la résilience

##### **Obligations internationales**

La protection et la restauration de la biodiversité jouent un rôle vital dans le renforcement de la résilience face aux effets des catastrophes liées au climat. Plus particulièrement, les solutions axées sur la nature offrent des options de recharge rentables et résilientes qui peuvent contribuer à renforcer la résilience des pays vulnérables comme les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. À l'échelle mondiale, les solutions axées sur la nature sont devenues un domaine d'intérêt majeur pour les pays qui désirent intensifier leurs efforts d'adaptation et de résilience. Par exemple, de telles solutions peuvent être utilisées pour assurer une gestion durable du milieu marin et côtier, régler le problème de l'empiètement causé par l'élévation du niveau de la mer et offrir une protection contre les dangers par la stabilisation du littoral ainsi que la lutte contre la pollution et les inondations.

Reconnaissant que les solutions fondées sur la nature peuvent réduire la fréquence de concrétisation des risques naturels, mais aussi l'ampleur de leurs répercussions, le gouvernement du Canada s'est engagé, par l'entremise de son nouveau **Programme international de financement de la lutte contre les changements climatiques du Canada**, à accroître le soutien aux solutions axées sur la nature et à intégrer les

considérations relatives à la nature dans les investissements liés au climat conformément au Pacte du G7 pour la nature. L'intégration de solutions axées sur la nature dans tous les investissements est essentielle pour les pays vulnérables qui sont de plus en plus exposés à l'élévation du niveau de la mer, aux phénomènes climatiques extrêmes et au déclin de la santé des océans. Les initiatives du Canada qui utilisent des solutions axées sur la nature comprennent les suivantes :

- Le **Projet d'infrastructure naturelle pour la sécurité hydrique** de 3,9 millions de dollars canadiens du gouvernement du Canada qui vise à promouvoir la conservation, la restauration et la remise en état des écosystèmes naturels, afin d'améliorer la sécurité hydrique et la résilience aux risques climatiques au Pérou. De plus, le projet vise à promouvoir la participation et le leadership des femmes dans les espaces décisionnels et à assurer l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques nationales en matière de climat et d'eau.
- La contribution de 10 millions de dollars canadiens du gouvernement du Canada à l'Initiative Kiwa (2020-2026) a porté principalement sur la gestion durable des ressources océaniques, comme les pêches, afin de promouvoir la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables. Ce projet vise à rendre les écosystèmes, les économies et les collectivités des îles du Pacifique, en particulier les femmes autochtones, plus résilients aux effets des changements climatiques grâce à des projets de conservation de la biodiversité à petite et à grande échelle, à des solutions axées sur la nature et à des projets d'adaptation aux changements climatiques déployés aux échelles locale, nationale et régionale.

En intégrant régulièrement la réduction des risques de catastrophe dans ses programmes de financement climatique actuels et futurs, le gouvernement du Canada favorisera l'atteinte de résultats positifs en venant en aide à des pays vulnérables et en soutenant l'adaptation et la résilience. Les initiatives en cours sur le terrain comprennent les suivantes :

- Le Canada a versé 250 millions de dollars canadiens (phase 1 - 2012-2037) et 223,5 millions de dollars canadiens (phase 2 - 2019-2044) pour établir le **Fonds climatique canadien pour le secteur privé dans les Amériques** sous l'égide du Groupe de la Banque interaméricaine de développement. L'une des caractéristiques uniques du Fonds est la façon novatrice dont le financement

mixte a été utilisé pour obtenir de solides résultats sexospécifiques en utilisant un programme de mesures incitatives axé sur le rendement pour encourager ses clients du secteur privé à intégrer les considérations sexospécifiques dans leurs activités.

- Le Canada a versé 275 millions de dollars canadiens au **Fonds climatique canadien pour le secteur privé en Asie** (2013-2037) afin de soutenir les efforts visant à poursuivre un développement à faibles émissions de carbone et résilient aux changements climatiques dans cette région du monde. Cela comprend des activités sexospécifiques liées à la gestion des risques de catastrophe, à la gestion de l’approvisionnement en eau, à l’agriculture et à la foresterie, à la gestion de l’utilisation des terres, à la gestion des ressources naturelles, aux infrastructures résilientes, à la protection des côtes, aux énergies propres et renouvelables, aux transports durables et à la gestion des déchets.

## Obligations nationales

Dans le cadre du **Partenariat canadien pour l’agriculture**, qui prendra fin en 2023, jusqu’à 690 millions de dollars canadiens sont accessibles par l’entremise des programmes fédéraux Agri-innovation et Agri-science afin de renforcer la compétitivité du secteur grâce à la science, à la recherche et à l’innovation. Cette possibilité de financement vise à accélérer le rythme d’adoption de pratiques qui encouragent l’atténuation des changements climatiques et l’adaptation à ces changements.

Afin de renforcer la résilience des secteurs de la production agricole et agroalimentaire du Canada, le gouvernement du Canada a récemment entrepris l’élaboration de son **Partenariat canadien pour une agriculture durable** (2023-2028). Ce cadre visera à encourager la résilience de la chaîne d’approvisionnement, à promouvoir davantage la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada et à positionner les producteurs et les transformateurs de sorte qu’ils puissent saisir les possibilités économiques découlant de l’évolution de la demande des consommateurs.

Le gouvernement du Canada, en consultation avec le secteur de l’agriculture et de l’agroalimentaire, les peuples autochtones et d’autres intervenants, cherche à élaborer un **Plan vert en agriculture pour le Canada** (2022-2040) qui visera à répondre aux enjeux agroenvironnementaux à long terme pour faire progresser les efforts nationaux en matière de durabilité et de résilience. Le Plan se veut exhaustif, intégré et sera axé

sur cinq domaines prioritaires, à savoir l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation, la santé des sols, la biodiversité et l'eau. Les détails relatifs aux activités générales de mobilisation par rapport au plan devraient être achevés en 2023.

Pour assurer la sécurité des gens de mer dans les eaux canadiennes, le gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler son **Plan de protection des océans** afin de renforcer sa capacité à se préparer aux incidents et aux dangers, à les atténuer et à y réagir. Grâce au renouvellement du Plan de protection des océans, le Canada fera progresser une série d'initiatives, dans le cadre du **réseau d'intervention maritime côtier**, qui augmenteront la capacité d'intervention en cas d'urgence maritime partout au Canada. Ce réseau permettra de bâtir un réseau d'intervenants en cas d'urgence maritime, y compris des collectivités autochtones et côtières, en offrant un soutien à la formation et aux exercices en mer et en finançant de l'équipement et des outils d'intervention pour bâtir un réseau d'intervenants partout au Canada, en mettant un accent particulier sur la desserte des collectivités éloignées.

Afin de promouvoir la résilience dans le secteur des transports au Canada, le Canada modernise son **Système de gestion des incidents** afin de contribuer de manière efficace à l'élaboration et au maintien de plans et d'arrangements ministériels, fédéraux et internationaux de gestion des urgences aux niveaux stratégique et opérationnel. Dans le cadre de ce système, le Centre d'intervention de Transports Canada continuera de fournir un soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en surveillant les menaces nouvelles ou existantes à la sûreté et à la sécurité et en communiquant des renseignements en temps opportun aux principaux partenaires. De plus, le Centre des opérations aériennes est le point de contact national de Transports Canada pour les activités de gestion des urgences de l'aviation civile et continuera de surveiller le Système national de transport aérien civil (SNTAC) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et de répondre aux urgences qui exigent l'attention ou la coordination des directions fonctionnelles concernées, y compris les bureaux régionaux et d'autres ministères ou organismes.

## 4.5 Collaboration internationale, partenariat et coopération

Le gouvernement du Canada s'est appuyé sur les leçons tirées des sept premières années de mise en œuvre du Cadre de Sendai. Le Canada a adopté une approche pansociétale tous risques en matière de planification en cas de catastrophe et, de concert avec les provinces et les territoires, a élaboré une Stratégie de sécurité civile

pour le Canada et le plan d'action qui l'accompagne. Les initiatives en cours, y compris la collecte de données pour le Profil de risque national, l'amélioration des méthodes d'analyse complexe des risques et le travail du Canada pour élaborer sa Stratégie nationale d'adaptation, sont autant d'exemples de travaux menant à une gestion des urgences plus souple et résiliente au Canada.

Afin de promouvoir la collaboration internationale en matière de réduction des risques de catastrophe, le gouvernement du Canada a récemment convenu d'établir le **Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité** à Montréal, au Canada. Ce Centre d'excellence aidera l'OTAN, ses alliés et d'autres partenaires mondiaux à mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur la sécurité, à s'y adapter et à les limiter. Plus précisément, le Centre appuiera les travaux de l'OTAN sur le climat et la sécurité et fournira aux Alliés un lieu centralisé pour mettre en commun leurs connaissances et élaborer des réponses efficaces aux répercussions des changements climatiques sur la sécurité. Il peut servir de plateforme pour joindre une diversité d'acteurs et d'entités de partout dans le monde qui s'intéressent à des aspects de ce défi commun. Le leadership du Canada s'aligne de près sur le principe directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) visant à promouvoir une coopération internationale et des partenariats mondiaux efficaces, significatifs et solides.

De septembre 2022 à mars 2023, le gouvernement du Canada tiendra une série de réunions dans le cadre d'un **projet pilote international sur les catastrophes de l'Open Geospatial Consortium** afin de déterminer comment des services géospatiaux fondés sur des normes peuvent appuyer la prise de décisions dans le contexte d'une sécheresse et des catastrophes connexes. Ce Consortium aura trois grandes priorités : déterminer les types de renseignements géospatiaux requis pour appuyer la gestion des sécheresses et des catastrophes connexes, déterminer quels groupes d'intervenants ont besoin de renseignements géospatiaux sur les sécheresses et comment les normes de l'Open Geospatial Consortium peuvent faciliter la diffusion de l'information géospatiale entre ces intervenants.